

2021

Rapport sur le développement durable

ALPIQ



Rapport sur le développement durable

Introduction	3
Informations générales	8
Index GRI	29
Dimension économique	33
Dimension environnemental	41
Dimension sociale	56
D'autres matières	73

Introduction

La pandémie de COVID-19 a encore dominé la société et l'économie en 2021. Outre ce défi historique pour l'humanité entière, deux autres thèmes ont gardé leur degré de pertinence: la protection du climat et la sécurité d'approvisionnement. Ces deux thèmes font partie intégrante de l'objectif d'entreprise d'Alpiq. Nous nous sommes engagés à les vivre. En conséquence, la question du développement durable reste au centre des débats chez Alpiq.

Grâce à notre production d'électricité écologique en Suisse, nous avons démarré en pole position notre parcours visant à devenir une entreprise qui contribue à l'amélioration du climat et au renforcement de la sécurité d'approvisionnement à travers ses activités dans le domaine de l'énergie durable. La définition de notre objectif d'entreprise en 2020, son affinement et la publication d'un premier rapport sur le développement durable en 2021 ont constitué les premières étapes importantes. Nous présentons d'autres faits marquants de l'année sous revue à la section «[Informations sectorielles](#)».

Les [Objectifs de développement durable](#) (ODD) des Nations Unies constituent un outil d'orientation majeur dans notre vision d'entreprise visant plus de durabilité. Les 17 ODD sont déjà appliqués dans de nombreuses entreprises et ONG, ainsi que de nombreux gouvernements. Ils se sont désormais imposés comme une norme et sont reconnus au niveau mondial comme un appel important à l'action.

Sur la base de l'objectif d'entreprise, nous avons au cours de l'année sous revue, dans le cadre d'ateliers internes, sélectionné cinq objectifs parmi les 17 ODD, sur lesquels nous pouvons avoir le plus d'influence. Il s'agit également des objectifs qui s'avèrent les plus pertinents pour nous par rapport à nos parties prenantes. En effet, l'année 2021 n'a pas seulement été marquée de nouveau par la pandémie de COVID-19; le risque d'une crise énergétique s'est fait ressentir à bien des égards, avec des prix du gaz et de l'électricité toujours plus élevés et l'accès à une énergie abordable devenant alors de plus en plus problématique dans de nombreuses régions d'Europe. En Suisse, il a été question au cours de cette année, en raison de l'absence d'un accord sur l'électricité, de centrer les débats sur la sécurité d'approvisionnement, notamment en hiver. Nous avons été contactés par de nombreuses entreprises souhaitant une couverture en énergie renouvelable à 100 % afin d'atteindre leurs objectifs climatiques. Enfin, l'année a aussi été marquée par une montée considérable de la pression des investisseurs, qui souhaitent investir exclusivement dans une énergie verte.

**ODD 7**

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Importance pour Alpiq

- Nous encourageons la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (hydraulique, éolienne et solaire) et investissons dans des solutions de stockage.
- Nous utilisons des technologies énergétiques alternatives, par exemple pour la production de l'hydrogène vert.
- Nous utilisons des centrales à gaz et nucléaires pour renforcer la sécurité d'approvisionnement et comme technologies de transition pour soutenir la transition énergétique.
- Nous collaborons de préférence avec des partenaires commerciaux (fournisseurs, clients) qui soutiennent nos objectifs en matière d'énergies renouvelables.

**ODD 8**

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Importance pour Alpiq

- Nous fournissons à nos employés des postes sûrs et des contrats de travail décents comportant des conditions raisonnables.
- Avec nos collaboratrices et collaborateurs, nous mettons en œuvre la diversité et l'inclusion.
- Tout au long de la chaîne de valeur, nous optimisons l'utilisation efficace et économique des ressources et promouvons ainsi l'économie circulaire.
- Nous payons des intérêts à nos bailleurs de fonds externes et versons des dividendes à nos actionnaires, si possible.
- Nous payons des taxes et des charges aux pouvoirs publics et aux concessionnaires.
- Nous créons indirectement de la croissance économique dans les zones rurales où nous opérons.

**ODD 9**

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Importance pour Alpiq

- Nous construisons, utilisons et fournissons des infrastructures énergétiques, et renforçons ainsi la sécurité d'approvisionnement.
- Nous accompagnons nos clients industriels en les approvisionnant en énergie renouvelable et en offres innovantes (p. ex. l'hydrogène vert pour le trafic poids lourds).
- Nos équipes de vente proposent différents produits sur les marchés à terme, les marchés spot et les marchés de services-système et contribuent ainsi à la sécurité d'approvisionnement sur le plan international, national et régional.
- Dans le cadre de nos projets, nous adoptons une approche de travail anticipative, transparente et participative avec nos parties prenantes.

**ODD 13**

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Importance pour Alpiq

- Nous contribuons à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en promouvant l'électrification et la décarbonation de l'approvisionnement en énergie.
- Nous mettrons en œuvre notre concept de mobilité (en commençant par la réduction des vols, puis la compensation des GHG lors des déplacements professionnels et enfin la promotion de l'électromobilité).

**ODD 15**

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Importance pour Alpiq

- Nous nous concentrons sur l'utilisation durable des eaux dans nos lacs de retenue et les centrales au fil de l'eau.
- Dans les centrales au fil de l'eau, nous veillons, à l'aide d'échelles à poissons, à une migration des poissons sans obstacle, afin de les préserver au maximum.
- Nous soutenons les mesures de renaturation locales et régionales dans le bassin versant de nos centrales hydroélectriques et parcs éoliens.

Alpiq a toujours largement respecté les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans le cadre de ses activités. Nous entendons affiner davantage cette stratégie ESG afin que les activités actuelles et futures d'Alpiq puissent créer, dans la mesure du possible, une valeur durable pour ses parties prenantes: collaboratrices et collaborateurs, investisseurs et prestataires de services financiers, partenaires commerciaux et grand public.

Les cinq ODD définis constitueront à l'avenir les piliers de notre stratégie ESG. En tant que l'une des plus grandes compagnies d'électricité de Suisse, Alpiq est active dans de nombreux pays d'Europe. Afin d'endiguer la pandémie de COVID-19, nous avons endossé notre responsabilité d'entreprise et pris des mesures anticipées, dans le cadre de la gestion globale de la continuité de l'activité, pour empêcher la propagation du virus au sein de l'entreprise, protéger les collaborateurs et leurs proches, et garantir la disponibilité opérationnelle du groupe, le but étant par ailleurs de contribuer à la sécurité d'approvisionnement en électricité. C'est pourquoi Alpiq a également encouragé ses collaboratrices et collaborateurs à se faire vacciner ou tester.

De même, il est de notre responsabilité d'entreprise d'intégrer des objectifs clairs en matière de durabilité dans notre stratégie, de définir des mesures et de les mettre en œuvre. Nous nous sommes déjà attelés pendant l'année sous revue à cette tâche, dérivée des cinq ODD. Désormais, elle gagnera clairement en importance et nous nous pencherons davantage sur elle.

Pour la première fois, Alpiq élabore pour l'année sous revue un rapport sur le développement durable en conformité avec l'option Core de la GRI (Global Reporting Initiative), selon la norme GRI. Autre nouveauté: le rapport sera publié simultanément avec le rapport de gestion d'Alpiq Holding SA, mais distinctivement.

Tout comme en 2020, le rapport 2021 sera aussi limité en principe aux entités du Groupe Alpiq consolidées par intégration globale. Le thème de l'énergie nucléaire constitue une exception. Alpiq détient des participations directes dans des sociétés de centrales nucléaires en Suisse et des participations indirectes dans des sociétés de centrales nucléaires non consolidées à l'étranger. Cependant, étant donné que la question revêt une grande importance pour le Groupe Alpiq, le rapport aborde à nouveau la thématique des centrales nucléaires.

Informations générales

GRI 102

Profil de l'organisation

GRI 102-1

Nom de l'organisation

L'éditeur du présent rapport sur le développement durable est Alpiq Holding SA.

GRI 102-2

Activités, marques, produits et services

Alpiq est une entreprise énergétique leader en Suisse, active dans divers pays et marchés européens. Nos activités dans le domaine de l'énergie contribuent à améliorer le climat et à renforcer la sécurité d'approvisionnement en Suisse ainsi que pour nos clients sur les marchés européens. Notre modèle d'affaires est durable, financièrement sain et ajusté aux risques.

Le cœur de métier d'Alpiq est la production d'électricité à partir de la force hydraulique flexible et exempte de CO₂ ainsi que de l'énergie nucléaire en Suisse, de même que d'énergies éolienne et photovoltaïque dans plusieurs pays européens. Alpiq exploite également des centrales à gaz à cycle combiné modernes et flexibles en Italie, en Espagne et en Hongrie. Avec la production d'hydrogène vert, nous contribuons en tant que pionniers à assurer un transport de marchandises exempt d'émissions de CO₂ et nous développons constamment nos compétences.

Le négoce d'énergie fait également partie de notre cœur de métier. Nous commercialisons notre propre production ainsi que celle d'installations de tiers sur notre plateforme de négoce moderne et efficace. Alpiq est actif dans le négoce d'électricité, de gaz et d'autres produits énergétiques dans de nombreux pays européens. Les entreprises ont besoin d'une stratégie d'approvisionnement en énergie durable et rentable. L'équipe de vente et d'origine soutient les clients industriels et commerciaux dans la gestion durable de l'énergie en leur proposant de nombreuses prestations et solutions énergétiques.

GRI 102-3

Siège de l'organisation

Le siège d'Alpiq Holding SA est basé à Lausanne.

Son adresse exacte est: Chemin de Mornex 10, 1003 Lausanne, Suisse

GRI 102-4

Sites d'exploitation

Alpiq est une entreprise d'origine suisse. Le siège de la société mère Alpiq Holding SA est basé à Lausanne, et les autres sites majeurs de Suisse sont situés à Olten et à Sion. Alpiq exploite ses propres centrales en Suisse, en Italie, en France, en Espagne, en Hongrie et en Bulgarie.

Vous trouverez un aperçu des pays dans lesquels Alpiq est présente dans le rapport de gestion 2021 d'Alpiq Holding SA, dans la section «A propos».

GRI 102-5

Structure de propriété et forme juridique

La structure de propriété de la société mère Alpiq Holding SA basée à Lausanne est présentée dans le rapport de gestion 2021 d'Alpiq Holding SA, dans la section Corporate Governance, sous «Structure du Groupe et actionnariat».

GRI 102-6

Marchés desservis

Alpiq est représentée par une succursale dans de nombreux pays européens pour le négoce de l'énergie, la vente de l'énergie et les services énergétiques, et propose ses produits et services en majeure partie à des clients industriels et commerciaux. En France, Alpiq est également active depuis 2021 dans la vente de détail de l'électricité pour les clients finaux.

Vous trouverez un aperçu des marchés (pays) desservis dans le rapport de gestion 2021 d'Alpiq Holding SA, dans la section Rapport annuel, sous «A propos».

GRI 102-7

Taille de l'organisation

Les chiffres actuels sur le nombre de collaboratrices et collaborateurs, le chiffre d'affaires et le bilan de l'année 2021 (date de référence : 31 décembre 2021) sont présentés en détail dans le rapport de gestion 2021 d'Alpiq Holding SA dans la section Rapport annuel, sous «Chiffres clés».

GRI 102-8

Informations sur les employés et autres membres du personnel

A la date de référence du 31 décembre 2021, Alpiq emploie 1 265,6 collaboratrices et collaborateurs (estimations en temps plein, apprentis y compris) en CDI. On comptait 1 331 personnes à temps plein, soit 361 femmes et 970 hommes. En Suisse, Alpiq emploie 746 personnes, contre 576 personnes à l'étranger.

Nombre d'employés en CDI par sexe et par année en Suisse et à l'étranger:

Nombre de collaboratrices et collaborateurs à temps pleins	Groupe		Suisse		Etranger	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Femmes						
Temps partiel	78,2	71,3	61,2	56,1	17,0	15,2
Temps plein	235,0	245,4	108,0	109,7	127,0	135,7
Hommes						
Temps partiel	40,2	40,7	36,0	36,6	4,2	4,1
Temps plein	905,2	908,2	499,0	498,3	406,0	409,9
Total	1 258,4	1 265,6	704,2	700,7	554,2	564,9

Temps plein >= 90 %

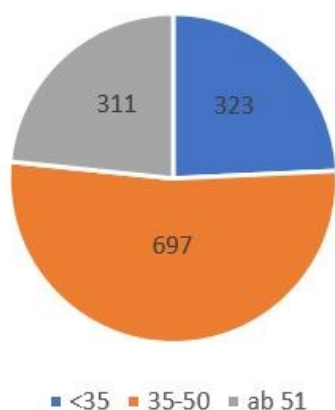
Temps partiel <90 %

Il s'agit des données sur les collaboratrices et collaborateurs, y compris les apprentis de l'ensemble du Groupe Alpiq. Les collaboratrices et collaborateurs sans contrat d'embauche Alpiq ne sont pas mentionnés. Ces données concernant le personnel de l'ensemble du Groupe Alpiq sont centralisées dans le système de personnel et disponibles en permanence.

Au 31 décembre 2021, Alpiq employait des collaboratrices et collaborateurs issus de 54 nations différentes (année précédente: 51 nations). La distribution des âges est équilibrée: 52 % des collaboratrices et collaborateurs ont entre 35 et 50 ans, 24 % ont moins de 35 ans et plus de 51 ans. L'année précédente, Alpiq comptait 53 % entre 35 et 50 ans, 26 % âgés de moins de 35 ans et 21 % âgés de plus de 51 ans.

Structure d'âge

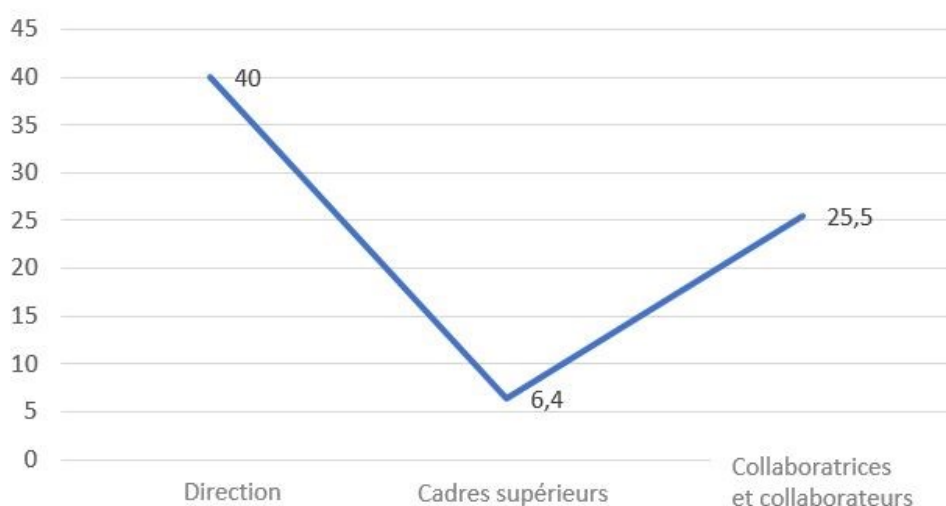
Nombre de collaboratrices et collaborateurs au 31.12.2021



En ce qui concerne la proportion des femmes, à la fin 2021, elles constituaient: 40 % de la direction générale (2020: 0 %), 6,4 % des cadres supérieurs (2020 : 3,8 %) et 25,5 % des collaboratrices et collaborateurs (2020: 25,4 %).

Pourcentage de femmes au 31.12.2021 en %

(FTE)



Le thème de la diversité et de l'inclusion sera abordé de manière ciblée et à tous les niveaux en 2022. En plus de la répartition des sexes, Alpiq met également un point d'honneur sur l'âge, la nationalité, etc. Les initiatives en place sont rattachées à un récit général, créé et élaboré conjointement avec les collaboratrices et collaborateurs. Ces

ateliers avec les collaboratrices et collaborateurs permettent en outre de jeter un regard sans complaisance sur l'organisation: Quels sont les thèmes importants pour les collaboratrices et collaborateurs en matière de diversité et d'inclusion? Où se situent les besoins d'action? Quelles seraient les mesures utiles? Et quelles sont les attentes exprimées? Les réponses à ces questions donnent de possibles orientations pour la poursuite des activités.

GRI 102-9

Chaîne d'approvisionnement

Les conditions générales par unité opérationnelle et [le code de conduite des fournisseurs](#) sont décrits sur le site Internet d'Alpiq.

GRI 102-10

Changements significatifs dans l'organisation et sa chaîne d'approvisionnement

Les changements liés à l'organisation sont présentés dans le rapport de gestion 2021 d'Alpiq Holding SA en annexe au rapport financier.

En ce qui concerne les données sur la chaîne d'approvisionnement (GRI 102-9), aucun changement majeur n'a été noté au cours de l'année sous revue.

GRI 102-11

Approche/principe de prévention

Dans le cadre de ses activités, Alpiq poursuit une approche préventive pour la protection des personnes et de l'environnement.

En tant qu'actionnaire de centrales nucléaires en Suisse, Alpiq doit se conformer aux prescriptions de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). En outre, le respect des normes de sécurité de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est garanti et une «évaluation par les pairs» est régulièrement effectuée par l'Association mondiale des exploitants nucléaires (WANO).

Alpiq détient des parts dans de nombreuses centrales hydroélectriques en Suisse, notamment dans des centrales à accumulation. La surveillance stricte des barrages de ces centrales et les processus clairs garantissent la sécurité des personnes et des biens. Une vérification est régulièrement effectuée dans ces centrales quant à la résistance aux tremblements de terre et aux inondations dont la probabilité d'occurrence est supérieure à une fois tous les 10'000 ans. Cela correspond à la loi suisse sur la surveillance et la sécurité des ouvrages d'accumulation (LOA); les tâches et les connaissances des différents partenaires sont soumises à la stricte surveillance de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

En tant qu'entreprise active à l'échelle européenne, Alpiq se conforme dans tous les pays aux dispositions et lois locales afin de garantir la santé et le bien-être des personnes et protéger l'environnement.

Vous trouverez des informations détaillées sur les mesures de prévention d'Alpiq dans les sections Conformité environnementale, Santé et sécurité au travail et Energie nucléaire du présent rapport sur le développement durable. Vous trouverez un aperçu des autres activités d'Alpiq en matière de gestion du risque dans le rapport de gestion 2021 d'Alpiq Holding SA à la section 3.1. Gestion des risques financiers.

GRI 102-12

Initiatives externes

Alpiq accorde une grande importance aux **certifications** au niveau des centrales, des pays et du Groupe, et garantit ainsi le respect de certaines normes spécifiques relatives aux systèmes de gestion. Au sein du Groupe Alpiq, des certifications ont été obtenues selon les normes ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement), ISO 27001 (sécurité des informations), ISO 45001 (sécurité au travail).

Alpiq est la première compagnie productrice d'électricité d'Europe à obtenir une certification selon ISO 55001 (gestion des actifs). Toutes les grandes centrales hydroélectriques sont certifiées ISO 14001; elles produisent de l'électricité à 100 % à partir de sources renouvelables.

Outre les certifications, Alpiq applique la norme internationale d'information financière «International Financial Reporting Standard» (IFRS).

GRI 102-13

Adhésion à des associations et groupes d'intérêt

Parmi les associations et groupes d'intérêts majeurs dont Alpiq est membre, l'on a:

Association	Rôle	Pays
Economiesuisse	Comité, membre	CH
Energy Certificate System (ECS)	Vice-président et membre dans des groupes de travail	CH
Forum nucléaire	Comité, membre	CH
Suisse Eole	Comité, membre	CH
Swiss Small Hydro	Membre	CH
Swisscleantech	Membre	CH
Swissnuclear	Comité, Membre	CH
Swissolar	Membre	CH
Association suisse pour l'aménagement des eaux (ASAE)	Membre	CH
Association des entreprises électriques suisses (AES)	Comité, membre, groupes de travail; le président de l'association, Michael Wider, est membre de la Direction générale d'Alpiq	CH
Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE)	Membre	CH
WeAdvance	Membre	CH
Eurelectric	Membre suisse via l'AES, groupes de travail	EU
European Energy Certificate System (EECS)	Membre suisse via Pronovo AG	EU
European Federation of Energy Traders (EFET)	Membre, groupes de travail	EU
RECS International	Membre	EU
Bundesverband der Energie- und Wasserwirtschaft (BDEW)	Membre, groupes de travail	DE
France Energie Eolienne (FEE)	Membre	FR
France Hydrogène	Membre	FR
Associazione Italiana di Grossisti di Energia e Trader (AIGET)	Membre	IT
Associazione Nazionale Energia del Vento (ANEV)	Membre	IT
Elettricità Futura	Membre	IT
energia libera	Membre	IT

Stratégie

GRI 102-14

Déclaration de la direction



Antje Kanngiesser
CEO d'Alpiq Holding SA

«Pour Alpiq, il est essentiel de mener les activités selon les normes ESG relatives à l'environnement, à la société et à la bonne gouvernance. Nous souhaitons créer une valeur durable pour nos parties prenantes.

Afin d'améliorer notre impact, nous avons choisi une approche stratégique. Nous entendons orienter notre action de manière ciblée sur les normes ESG, nous fixer des objectifs ambitieux à cet effet et mesurer notre progrès en la matière. A cette fin, nous avons sélectionné **cinq objectifs** à partir des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) dans le cadre d'ateliers internes:



Ce sont-là les objectifs les plus pertinents pour nous, sur lesquels nous pouvons avoir le plus d'influence en tant qu'entreprise, et vers lesquels nous orientons notre stratégie, nos objectifs et nos mesures.»

Ethique et intégrité

GRI 102-16

Valeurs, principes, normes et codes de conduite

Le fondement des valeurs d'Alpiq fait partie de la [culture d'entreprise](#) et doit constituer à tout moment la base de toutes les décisions et activités dans les relations avec les parties prenantes: collaboratrices et collaborateurs, partenaires commerciaux, investisseurs et prestataires de services financiers ou le public.

Ainsi, le code de conduite d'Alpiq édicté par le Conseil d'administration appuie la culture d'entreprise en tant que ligne directrice obligatoire pour un comportement intègre, conforme à la loi et éthique. Il est inclus dans le contrat de travail et s'applique à tous les collaboratrices et collaborateurs, y compris les dirigeants d'Alpiq Holding SA et les sociétés du Groupe contrôlées directement ou indirectement en Suisse et à l'étranger. Il est disponible dans neuf langues. Tous les nouveaux collaboratrices et collaborateurs sont invités à suivre une formation interne au contenu du code de conduite au début de leur activité.

Les exigences d'intégrité et le respect des lois sont des points importants dans la sélection de nos partenaires commerciaux. Afin de garantir également le respect des normes minimales de conformité, nous avons élaboré un code de conduite pour les fournisseurs pendant l'année sous revue. Il fera dorénavant partie intégrante du contrat avec les fournisseurs.

Gestion de la conformité

Les valeurs, l'éthique et l'intégrité constituent la base de la culture d'entreprise d'Alpiq et donc un élément important du programme de conformité global en matière de respect des lois et des réglementations internes en vue d'éviter les risques liés à la loi et à la réputation.

Sur la base des piliers classiques que sont la prévention, la détection des risques et la réaction, Alpiq entretient son système de gestion de la conformité (ci-après «CMS»). Ce faisant, Alpiq s'appuie sur différentes recommandations, telles que les principes directeurs de l'OCDE pour une conduite d'entreprise responsable, le Code suisse de bonnes pratiques et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La gestion de la conformité est ancrée dans l'analyse et l'évaluation globales des risques au sein de l'entreprise, réalisées chaque année. Cela permet de déduire des champs d'action pertinents pour le programme de conformité pour l'année suivante, et de définir et/ou adapter les mesures essentielles. Le programme de conformité d'Alpiq comprend notamment les champs d'actions suivants: lutte contre la corruption, concurrence loyale,

prévention du blanchiment d'argent, contrôles des contreparties, protection des données, prévention des conflits d'intérêts et protection des personnes et de l'environnement.

Le Conseil d'administration et la Direction générale d'Alpiq s'engagent conjointement et régulièrement à renforcer la conformité («Tone at the Top»), soulignant ainsi sa valeur pour la prospérité durable du Groupe Alpiq.

En outre, tous les dirigeants sont responsables de la mise en œuvre du code de conduite dans les sociétés du Groupe Alpiq et agissent toujours ce faisant par l'exemple («Tone at the Middle»). Le code de conduite est complété par des règlements internes thématiques.

Les formations des collaboratrices et collaborateurs aux différents champs d'action de la conformité constituent, en plus des règlements internes, un élément central de la mise en œuvre et de la sécurisation du programme de conformité. En principe, le contenu des formations couvre les champs d'action définis et est adapté aux groupes cibles. Notre plateforme d'apprentissage électronique favorise et simplifie considérablement la mise en œuvre et le suivi des formations.

Même dans ses relations avec les clients et ses partenaires commerciaux, Alpiq s'appuie sur sa gestion de la conformité globale. Le processus interne «Know Your Customer» – ou communément appelé «due diligence de contrepartie» – décrit une partie du processus de due diligence qui sert à identifier et à examiner les clients et les partenaires commerciaux d'Alpiq. Le filtrage s'effectue selon un modèle individuel basé sur les risques qui tient compte par exemple des sanctions, des embargos, des informations négatives, de l'identification des personnes politiquement exposées et de la perception de la corruption dans certains pays ou secteurs. Grâce à la base de données d'un fournisseur phare, Alpiq peut évaluer le risque d'atteinte à la réputation lié à une contrepartie ou détecter d'éventuels conflits d'intérêts. Elle fournit notamment des informations sur les condamnations, les ayants droit économiques et les rapports avec d'autres entreprises. Le système surveille les changements significatifs des contreparties contrôlées.

Dans le cadre du recrutement des postes à haut risque ou des postes de direction, Alpiq procède à un contrôle de sécurité auprès des potentiels collaboratrices et collaborateurs. Ce contrôle est renouvelé tous les cinq ans auprès des collaboratrices et collaborateurs concernés. Le contrôle de sécurité des personnes protège notamment Alpiq contre la fraude, la corruption, le blanchiment d'argent ou le détournement de valeurs patrimoniales. Dans le cadre dudit contrôle, Alpiq exige la présentation de documents officiels pertinents. Ce faisant, Alpiq respecte les lois et usages locaux.

Au cours de l'année sous revue, Alpiq a mandaté une société d'audit financier renommée pour procéder à une mesure indépendante du niveau de maturité pour l'évaluation du programme de conformité d'Alpiq. Le résultat montre qu'Alpiq peut s'appuyer sur un CMS solide et fonctionnel. Les propositions d'amélioration issues de cette mesure du niveau de maturité sont intégrées dans l'amélioration et le développement continu du CMS.

GRI 102-17

Procédure de conseil et questions d'éthique

Les collaboratrices et collaborateurs de tous les niveaux peuvent demander conseil sur des questions de conformité spécifiques. Une équipe interne d'experts en conformité et des partenaires de conformité locaux dans les différents pays d'activité d'Alpiq sont à la disposition des collaboratrices et collaborateurs à cette fin.

Il est d'un grand intérêt pour Alpiq d'être informé immédiatement si le respect d'un comportement éthique conforme à la loi dans son domaine de responsabilité n'est pas garanti. Le bureau d'alerte pour la conformité est donc un élément essentiel dans la détection des écarts de comportement, leur explication et la résolution des vulnérabilités. Alpiq met plusieurs modes d'alerte à disposition. Outre le numéro de téléphone et de l'adresse e-mail spécialement dédiés à la question, il est également possible de contacter le bureau d'alerte pour la conformité à travers un formulaire en ligne. Les coordonnées sont disponibles dans le code de conduite, dans l'Intranet Alpiq et sur le site Internet officiel d'Alpiq. Le bureau d'alerte pour la conformité est principalement conçu pour les collaboratrices et collaborateurs, mais reste cependant ouvert à tous. Alpiq apprécie également les avis des anciens collaboratrices et collaborateurs, prestataires, clients ou personnes extérieures.

Le formulaire en ligne donne au lanceur d'alerte la possibilité de transmettre un message sans révéler son identité. Il est disponible dans neuf langues. La saisie et le traitement des données s'effectuent entièrement hors de l'environnement informatique d'Alpiq. Cela permet de garantir l'exclusion de la traçabilité. Les alertes anonymes sont examinées avec autant d'attention que les alertes émises avec une identité. Alpiq garantit que les collaboratrices et collaborateurs qui émettent une alerte de bonne foi ne courent aucun risque de préjudice.

Alpiq s'appuie sur les exigences de la «DIRECTIVE (UE) 2019/1937 sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union». Alpiq a créé les mêmes conditions pour les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Alpiq et pour les externes, en ce qui concerne l'émission d'avis, indépendamment de l'application ou non de la directive UE dans le pays de provenance. Le département Compliance accuse réception du message auprès des lanceurs d'alerte dans les sept jours, et leur donne une réponse sous trois mois au maximum. Le lanceur d'alerte est informé des conséquences de son message à l'issue de l'enquête, à moins que les droits de la personnalité des personnes concernées ou les intérêts de l'entreprise ne s'opposent à une telle orientation.

Les cas suspects sont examinés par les experts de la conformité et/ou les partenaires de conformité locaux. Lorsque l'ampleur et/ou la complexité de l'enquête va au-delà des capacités du département Compliance, l'enquête peut être déléguée au service d'audit interne ou à un prestataire externe spécialisé. Les violations sont corrigées ou sanctionnées dans la mesure des options offertes par le droit du travail.

Gouvernance

GRI 102-18

Structure de gouvernance

La structure de gouvernance d'Alpiq Holding SA (y compris les comités du Conseil d'administration, en tant qu'instance de gouvernance la plus haute) et les comités chargés de prendre des décisions sur des sujets économiques, environnementaux et sociaux se trouvent dans la section Corporate Governance du rapport de gestion 2021 d'Alpiq Holding SA.

Implication des parties prenantes

GRI 102-40

Liste des groupes de parties prenantes

Alpiq a réparti en quatre groupes les parties prenantes définies dans une évaluation selon GRI 102-42:



GRI 102-41

Négociation collective

En Suisse, les collaboratrices et collaborateurs ne sont pas couverts par des négociations collectives. En revanche, nous appliquons des négociations collectives en Italie, ce qui concerne 3 % des collaboratrices et collaborateurs du Groupe Alpiq.

GRI 102-42

Identification et sélection des parties prenantes

Les parties prenantes internes et externes ont été définies l'année dernière dans le cadre d'un atelier avec une équipe composée d'experts issus de l'ensemble du Groupe Alpiq. La première étape a consisté à élucider l'importance de l'impact des activités d'Alpiq sur les parties prenantes ainsi que leur influence sur le Groupe. Cette évaluation a constitué la base de la sélection des groupes d'intérêts pertinents. Ces différentes parties prenantes ont été examinées au cours de l'année sous revue 2021 et réparties dans les quatre groupes selon GRI 102-40 pour le présent rapport sur le développement durable.

GRI 102-43

Approche d'implication des parties prenantes

Alpiq collabore directement avec ses différentes parties prenantes. La régularité des dialogues et les canaux utilisés varient selon le groupe de parties prenantes. Il existe divers canaux et plateformes pour le dialogue direct, aussi bien informel que formel, avec les collaboratrices et collaborateurs. Le dialogue avec les actionnaires s'effectue via le secrétariat général, via l'Assemblée générale annuelle, ou via le contact avec le Conseil d'administration. L'échange avec les groupes de parties prenantes ci-dessus connaît une intensité variable et dépend fortement de la situation; il est notamment assuré par les départements spécialisés dans les unités opérationnelles, le service Public Relations ou le service Investor Relations.

GRI 102-44

Thèmes importants et préoccupations soulevés

En 2020, Alpiq a entrepris son voyage vers plus de durabilité. Dans un premier temps, Alpiq a défini et affiné l'objectif d'entreprise: «Grâce à nos activités dans le domaine de l'énergie durable, nous contribuons à l'amélioration du climat et à une sécurité d'approvisionnement plus élevée.» Ensuite, Alpiq a identifié **cinq objectifs** pertinents pour l'entreprise parmi les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Leur mise en œuvre est en cours, commençant par la Suisse, et consiste notamment en l'élaboration d'une stratégie ESG, y compris la définition concrète des tâches et des valeurs cibles (KPI) pour les prochaines années. En parallèle, Alpiq fixe des mesures à court terme: par exemple, la réduction des articles jetables, l'amplification du tri et du recyclage des ordures et l'optimisation du chauffage et de la climatisation dans les immeubles de bureaux.

Au cours de l'année sous revue, Alpiq a fait évaluer sa durabilité par une agence de notation indépendante. Cette collaboration et les échanges qui en ont découlé ont révélé notamment une nécessité d'action à deux niveaux: la documentation de l'engagement d'Alpiq en faveur de la durabilité et la communication des activités dans le domaine de la durabilité. Une équipe internationale de collaboratrices et collaborateurs d'Alpiq analyse en détail les résultats de l'évaluation et en déduit les mesures nécessaires. Celles-ci s'orientent sur le cadre ESG défini par Alpiq et visent en fin de compte l'amélioration des points mentionnés. Le rapport sur le développement durable reflète leur état actuel.

Dans le parcours de durabilité décrit, Alpiq bénéficie du soutien de plusieurs associations, telles que [Swisscleantech](#) et [Advance](#). En outre, Alpiq s'implique de manière constructive dans la politique énergétique suisse, par exemple en soutenant la loi sur le CO₂ au cours de l'année sous revue.

Les collaboratrices et collaborateurs apportent une contribution essentielle à la réussite d'Alpiq, c'est pourquoi leurs préoccupations et différentes remarques sont intégrées dans les décisions d'entreprise. Par exemple, au cours de l'année sous revue, les préoccupations exprimées dans l'enquête auprès des collaborateurs de 2020 ont été prises en compte et mises en œuvre au moyen d'un plan de mesures. Vous trouverez plus de détails à ce sujet sous «[Culture d'entreprise](#)».

Côté clients, la demande ou le besoin de services et d'offres durables dans les domaines de l'approvisionnement électrique et la commercialisation de l'énergie augmente. En fournissant une électricité écologique issue de l'énergie hydraulique suisse exempte de CO₂ ou provenant de parcs éoliens et d'installations photovoltaïques basées dans différents pays européens, Alpiq aide les clients à atteindre les objectifs climatiques fixés (p. ex. neutralité du bilan carbone ou réduction du nombre de sources d'énergie fossiles) et les accompagne dans leur mise en œuvre).

Procédure et rapports

GRI 102-45

Entités incluses dans les comptes consolidés

Le rapport sur le développement durable se réfère en principe à l'ensemble du Groupe Alpiq et englobe, pour toutes les données, les sociétés intégralement consolidées. Dans les cas exceptionnels, les rapports qui s'en écartent sont signalés au service concerné et expliqués en conséquence.

Le périmètre de consolidation d'Alpiq Holding SA figure dans la note 5.2 (Principales sociétés du Groupe et participations) des comptes consolidés 2021 d'Alpiq Holding SA.

GRI 102-46

Procédure de détermination du contenu du rapport et de délimitation des thèmes

Le contenu du rapport a été déterminé et les thèmes délimités selon la matrice de matérialité dans GRI 102-47: Liste des thèmes essentiels.

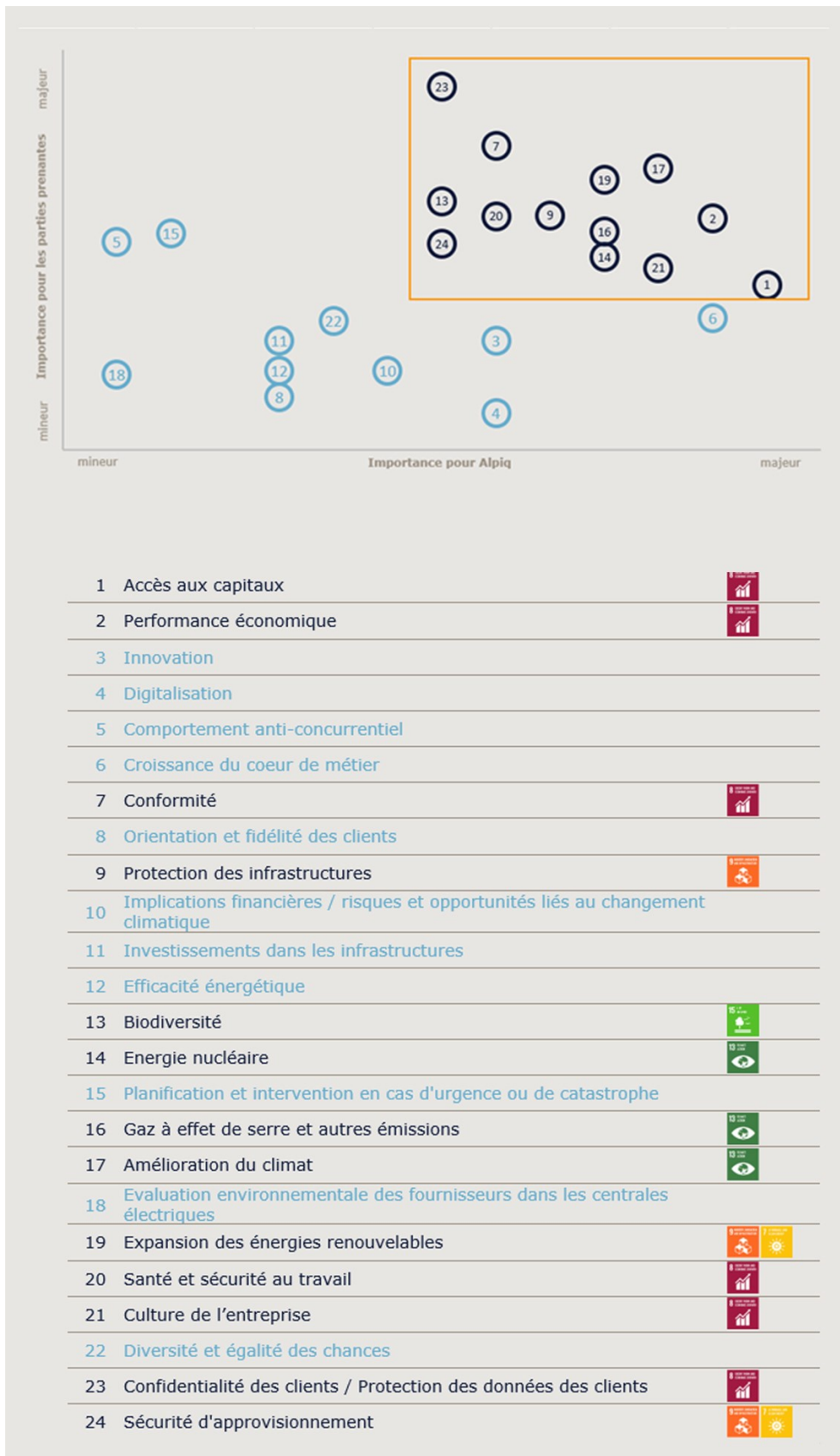
GRI 102-47

Liste des thèmes essentiels

En 2020, une équipe composée d'experts issus de l'ensemble du Groupe Alpiq a défini, dans le cadre d'ateliers, une liste de thèmes essentiels. Ces thèmes reflètent les principaux impacts économiques, écologiques et sociaux de l'activité commerciale, ainsi que l'objectif et la stratégie d'Alpiq. En outre, ces thèmes influencent considérablement les évaluations et les décisions des parties prenantes concernées.

Enfin, de cette liste ont été sélectionnés les thèmes jugés essentiels à la fois pour Alpiq et pour les parties prenantes. La suite du présent document aborde ces thèmes essentiels. Le graphique «Materiality Matrix» ci-dessous montre l'évaluation («moyenne» ou «élevée») des thèmes essentiels en fonction de leur importance pour Alpiq et de leur influence sur les évaluations et les décisions des parties prenantes. Les thèmes essentiels d'une importance «élevée» dans les deux dimensions sont considérés comme pertinents pour les rapports et sont encadrés en bleu dans le schéma suivant.

Pour le présent rapport sur le développement durable, les thèmes essentiels ont été examinés et validés. Ils ont en outre été complétés par les deux thèmes que sont «la sécurité d'approvisionnement» et «la biodiversité» (voir GRI 102-49). Au cours de cette année sous revue, nous avons établi un lien pour la première fois entre les thèmes essentiels et les cinq ODD choisis par Alpiq (voir [Introduction](#))



GRI 102-48

Nouvelle présentation des informations

La GRI propose le [Greenhouse Gas Protocol \(GHGP\)](#) comme méthode de création des bilans d'émissions. En plus de la chaîne de valeur, ce protocole comprend également les catégories d'émission (champs d'application) suivantes:

- Champ d'application 1: toutes les émissions directes dues à l'exploitation opérationnelle d'Alpiq (aménagement propres)
- Champ d'application 2: les émissions indirectes générées en dehors d'Alpiq par l'approvisionnement en énergie pour l'exploitation opérationnelle d'Alpiq, telle que l'électricité, le chauffage urbain.
- Champ d'application 3: les émissions provenant des activités en amont et en aval, réparties en 15 catégories.

Afin de couvrir plus complètement les champs d'application 1 et 2 au cours de cette année sous revue, Alpiq a recueilli et évalué des données supplémentaires. Pour une couverture complète de ces deux champs d'application, nous avons dû établir un nouveau bilan des domaines. Pour le champ d'application 1 par exemple la flotte de véhicules que possède Alpiq, et pour le champ d'application 2, la consommation d'électricité des immeubles loués, ainsi que les véhicules électriques appartenant à Alpiq. Les émissions du champ d'application 3 ont été de nouveau indiquées avec les participations minoritaires d'Alpiq, mais exclues pour le reste.

En outre, en vue de faciliter la lisibilité, une partie des rapports sur les centrales nucléaires a été intégrée dans les chapitres thématiques correspondants pour cette année sous revue.

GRI 102-49

Changement dans les rapports

Dans le rapport sur le développement durable 2021, Alpiq ne s'appuie plus seulement sur les normes GRI – comme l'année précédente – mais établit un rapport en conformité avec les normes GRI, option «Core». En plus de cela, Alpiq a élargi la portée de la matrice de matérialité. Deux nouveaux thèmes, qui ne figuraient pas dans le premier rapport et qui ont été de nouveau évalués, ont été ajoutés, à savoir: «Sécurité d'approvisionnement» et la «biodiversité». Cet ajout est justifié dans la liste des [thèmes essentiels](#). Au cours de l'exercice 2020, nous avons abordé le thème de la «Satisfaction du personnel»; nous l'élargissons ici et l'abordons sous le thème plus large de la «Culture d'entreprise».

GRI 102-50

Période de reporting

Le rapport sur le développement durable 2021 se réfère à l'année sous revue 2021 d'Alpiq Holding SA: soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

GRI 102-51

Date du dernier rapport

Le [rapport sur le développement durable 2020](#) pour l'année sous revue 2020 d'Alpiq Holding SA a été publié le 25 février 2021.

GRI 102-52

Cycle de reporting

Le rapport sur le développement durable d'Alpiq Holding SA est établi chaque année.

GRI 102-53

Interlocuteurs en cas de questions sur le rapport

Si vous avez des questions concernant le présent rapport sur le développement durable, veuillez contacter Cornelia Wolf, Program Manager Sustainability (cornelia.wolf@alpiq.com; + 41 62 286 77 16) ou alors le chargé de presse d'Alpiq (media@alpiq.com, +41 62 286 71 10).

GRI 102-54

Déclaration de reporting en conformité avec les normes GRI

Le rapport sur le développement durable 2021 d'Alpiq Holding SA a été élaboré en conformité avec les normes GRI, option «Core».

GRI 102-55

Index du contenu

L'index du contenu est disponible sous «Index GRI».

GRI 102-56

Vérification externe

Le rapport sur le développement durable 2021 d'Alpiq Holding SA n'est soumis à aucune vérification externe.

Index GRI

Norme GRI	Titre	Année
GRI 102	Informations générales	2016
GRI 102-1	Nom de l'organisation	
GRI 102-2	Activités, marques, produits et services	
GRI 102-3	Siège de l'organisation	
GRI 102-4	Sites d'exploitation	
GRI 102-5	Structure de propriété et forme juridique	
GRI 102-6	Marchés desservis	
GRI 102-7	Taille de l'organisation	
GRI 102-8	Informations sur les employés et autres membres du personnel	
GRI 102-9	Chaîne d'approvisionnement	
GRI 102-10	Changements significatifs dans l'organisation et sa chaîne d'approvisionnement	
GRI 102-11	Approche/principe de prévention	
GRI 102-12	Initiatives externes	
GRI 102-13	Adhésion à des associations et groupes d'intérêt	
GRI 102-14	Déclaration de la direction	
GRI 102-16	Valeurs, principes, normes et codes de conduite	
GRI 102-17	Procédure de conseil et questions d'éthique	
GRI 102-18	Structure de gouvernance	
GRI 102-40	Liste des groupes de parties prenantes	
GRI 102-41	Négociation collective	
GRI 102-42	Identification et sélection des parties prenantes	
GRI 102-43	Approche d'implication des parties prenantes	
GRI 102-44	Thèmes importants et préoccupations soulevées	
GRI 102-45	Entités incluses dans les comptes consolidés	
GRI 102-46	Procédure de détermination du contenu du rapport et de délimitation des thèmes	
GRI 102-47	Liste des thèmes essentiels	

GRI 102-48	Nouvelle présentation des informations
GRI 102-49	Changement dans les rapports
GRI 102-50	Période de reporting
GRI 102-51	Date du dernier rapport
GRI 102-52	Cycle de reporting
GRI 102-53	Interlocuteurs en cas de questions sur le rapport
GRI 102-54	Déclaration de reporting en conformité avec les normes GRI
GRI 102-55	Index du contenu GRI
GRI 102-56	Vérification externe

Dimension économique

Norme GRI	Titre	Année
GRI 201	Performance économique	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	
GRI 201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	
GRI 201-4	Aide financière publique	
GRI 205	Lutte contre la corruption	
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 205-2	Formation et communication en matière de lutte contre la corruption	
GRI 205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	
GRI 206	Comportement anticoncurrentiel	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	
	Accès aux capitaux	
GRI 103	Approche managériale	2016

Dimension environnementale

Norme GRI	Titre	Année
GRI 305	Emissions	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 305-1	Emissions directes de gaz à effet de serre (champ d'application 1)	
GRI 305-2	Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)	
GRI 305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	
GRI 305-7	Oxydes d'azote	
GRI 307	Conformité environnementale	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	
G4	Informations sectorielles	
UE1	Capacité installée	
UE2	Production nette d'énergie	

Dimension sociale

Norme GRI	Titre	Année
GRI 403	Santé et sécurité au travail	2018
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 403-1	Système de gestion de la santé et la sécurité au travail	
GRI 403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et enquêtes sur les incidents	
GRI 403-3	Services de santé au travail	
GRI 403-5	Formation des collaborateurs à la santé et à la sécurité au travail	
GRI 403-7	Prévention et atténuation des incidences sur la sécurité au travail directement liées aux relations commerciales	
GRI 403-8	Collaboratrices et collaborateurs couverts par un système de gestion de la sécurité et de la protection de la santé au travail	
GRI 403-9	Accidents du travail	

GRI 418	Confidentialité des données des clients	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 418-1	Plaintes fondées concernant la violation de la vie privée et la perte des données des clients	
GRI 419	Conformité socio-économique	2016
GRI 103	Approche managériale	2016
GRI 419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	
G4	Planification en cas de catastrophe et d'urgence	
	Gestion de la continuité de l'activité	
GRI 103	Approche managériale	
	Cybersécurité	
GRI 103	Approche managériale	2016
	Culture d'entreprise	
GRI 103	Approche managériale	2016

Energie nucléaire

Norme GRI	Titre	Année
	Préparation des combustibles (front-end) et production d'électricité	
GRI 103	Approche managériale	2016
	Gestion des déchets, stockage intermédiaire et final (back-end)	
GRI 103	Approche managériale	2016
	Désaffectation et démantèlement des centrales nucléaires	
GRI 103	Approche managériale	2016
	Sécurité et surveillance de l'environnement	
GRI 103	Approche managériale	2016

Dimension économique

GRI 201

Performance économique

GRI 103

(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

A travers son objectif d'entreprise, Alpiq s'engage à contribuer à l'amélioration du climat et au renforcement de la sécurité d'approvisionnement en Suisse et sur les marchés européens. C'est pourquoi Alpiq mène des activités durables, financièrement solides et adaptées aux risques dans le domaine de l'énergie, en plus de sa stratégie claire. Pour cela, il est indispensable de garantir la prospérité économique sur le long terme.

Sur la base de l'Agenda 2030 des Nations Unies, Alpiq a décidé de se concentrer au cours des cinq prochaines années sur les cinq objectifs de développement durable présentant le plus grand potentiel d'effets:



Approche managériale

Les objectifs de développement durable ont été ancrés dans la stratégie actuelle d'Alpiq. Les éléments d'information liés à l'approche managériale sont disponibles à la section «[Activités, marques, produit et services](#)» (GRI 102-2).

Evaluation

Les principaux développements de l'année sous revue 2021 se trouvent dans le rapport de gestion 2021 d'Alpiq Holding SA.

GRI 201-1

Valeur économique directe générée et distribuée

En millions de CHF	Valeur économique générée et distribuée	
	2021	2020
Valeur économique créée¹	7 223	4 026
Chiffre d'affaires net des transactions énergétiques et des services connexes	7 102	3 911
Autres produits d'exploitation	63	65
Revenus des entreprises associées et des actifs financiers	36	25
Revenus de la vente d'actifs et filiales	22	25
Valeur économique distribuée²	7 489	3 925
aux fournisseurs pour les dépenses opérationnelles	6 960	3 460
aux fournisseurs les dépenses d'investissements	65	66
aux collaborateurs	221	186
aux investisseurs institutionnels	117	71
à l'Etat	125	141
à la communauté	1	1
Valeur économique non répartie³	- 266	101

- 1 Le chiffre d'affaires net des transactions énergétiques et des services connexes ainsi que les autres produits d'exploitation sont présentés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus des entreprises associées et des actifs financiers, ainsi que les revenus de la vente d'actifs et filiales représentent les paiements reçus au cours de la période de reporting.
- 2 La valeur économique distribuée aux fournisseurs pour les dépenses opérationnelles, aux collaborateurs et au gouvernement représente les coûts encourus pendant la période de reporting et est présentée selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les autres lignes ne comprennent que les paiements effectués pendant la période de reporting. Ils ne sont donc pas présentés selon la méthode de comptabilité d'exercice.
- 3 Uniquement activités poursuivies

Les chiffres clés ci-dessus sont basés sur le périmètre de consolidation d'Alpiq Holding SA qui figure dans la note 5.2 des comptes consolidés 2021 d'Alpiq Holding SA. La ligne «Redevances à l'Etat» comprend également les taxes, les frais et les redevances hydrauliques payés par les centrales partenaires suisses associées, car ils représentent une part importante du prix payé pour l'énergie achetée. La ligne «Valeur économique retenue» ne peut pas être directement comparée au bénéfice après impôts des activités poursuivies dans les comptes consolidés d'Alpiq Holding SA, car à certains endroits, seule la partie des transactions ayant un effet sur la liquidité est indiquée et, par conséquent, certains produits et charges sans effet sur la liquidité, tels que les impôts différés ou le résultat des entreprises associées, ne sont pas inclus.

GRI 201-3

Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite

Le Groupe gère divers régimes de retraite professionnelle conformément aux exigences légales du pays concerné. Les sociétés du Groupe basées en Suisse sont affiliées à la caisse de retraite juridiquement indépendante CPE Fondation de Prévoyance Energie, organisme communautaire du secteur énergétique. Tous les collaborateurs exerçant en Suisse sont inscrits au régime d'assurance à cotisations définies, Alpiq versant au moins 60 % des cotisations en tant qu'employeur. Au 31 décembre 2021, la CPE présente un ratio de couverture positif de 125,2 % (31 décembre 2020: 112,5 %). Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans la note 6.3 des comptes consolidés 2021 d'Alpiq Holding SA.

GRI 201-4

Aide financière publique

En 2021, comme de 2018 à 2020, Alpiq a reçu une prime de marché pour les grandes centrales hydroélectriques en Suisse. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans la note 2.3 des comptes consolidés 2021 d'Alpiq Holding SA. Alpiq a également bénéficié, en Suisse et à l'étranger, de contributions provenant de programmes de subvention pour la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Les règles concernant les subventions sont les mêmes pour tous les acteurs du marché.

GRI 205

Lutte contre la corruption

GRI 103

(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

L'approche managériale est expliquée à la section «[Ethique et intégrité](#)» (GRI 102).

GRI 205-2

Formations et communication en matière de lutte contre la corruption

En 2021, tous les nouveaux collaboratrices et collaborateurs d'Alpiq ont suivi la formation obligatoire en ligne sur le code de conduite, qui inclut la lutte contre la corruption.

GRI 205-3

Cas avérés de corruption et mesures prises

Aucun cas de corruption pertinent n'a été enregistré chez Alpiq au cours de l'année sous revue.

GRI 206

Comportement anticoncurrentiel

GRI 103

(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

L'approche managériale est expliquée à la section «[Ethique et intégrité](#)» (GRI 102).

GRI 206-1

Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust

Au cours de l'année sous revue, aucune nouvelle procédure judiciaire pertinente n'a été engagée contre Alpiq pour comportement anticoncurrentiel et pratiques antitrust.

Au 31 décembre 2021, deux procédures judiciaires étaient encore en cours contre Alpiq pour comportement anticoncurrentiel présumé. En 2012, l'autorité roumaine de la concurrence avait démarré des enquêtes sur le marché de l'énergie. Celles-ci ont donné lieu à une action en justice contre deux filiales roumaines d'Alpiq. Les deux filiales, ainsi que neuf autres vendeurs/fournisseurs, ont été accusés d'avoir enfreint le droit roumain de la concurrence (collusion horizontale au travers d'ententes sur certains aspects des contrats à long terme et verrouillage vertical du marché par l'existence de onze contrats longue durée). Début janvier 2016, l'assemblée plénière de l'Autorité de la concurrence a infligé aux deux filiales roumaines d'Alpiq une amende d'un montant total de 21 815 847 RON (environ 4,8 millions de CHF). Alpiq réfute une violation du droit roumain de la concurrence dans les deux procédures. Les procédures sont en cours de dernière instance.

Accès aux capitaux

GRI 103
(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

Les centrales électriques, les contrats d'approvisionnement et les activités de négoce d'Alpiq sont des activités à forte intensité capitalistique et à long terme. Les centrales font souvent partie de l'infrastructure d'importance systémique de l'économie suisse. L'accès aux capitaux et donc la garantie de la sécurité du refinancement est un pilier de base important du modèle d'affaires de l'entreprise. Assurer l'accès aux capitaux à tout moment est d'une grande importance pour Alpiq.

Approche managériale

En raison de cette dépendance à l'égard des capitaux, Alpiq a défini très tôt une stratégie de politique financière qui réduit le risque de financement des passifs. Parmi les instruments de cette politique se trouve la diversification des sources de financement en termes de marchés, d'instruments, de contreparties et d'échéances. Cette politique financière vise à maintenir la note financière d'Alpiq dans la fourchette des titres investissables. Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des capitaux dans la note 3.1 des comptes consolidés d'Alpiq Holding SA.

En plus des mesures de politique financière traditionnelles, les critères ESG gagnent de plus en plus d'importance sur les marchés financiers. Alpiq reconnaît l'importance des notations ESG. Elles ouvrent des opportunités et un potentiel qu'Alpiq compte exploiter. Pour les financements à venir, des produits de financement basés sur des critères de durabilité doivent être examinés comme alternatives, en plus des instruments de financement traditionnels. Par ailleurs, Alpiq entend élargir sa base d'investisseurs et réaliser des avantages de prix en intégrant les critères ESG. A l'avenir, les contreparties financières et les prestataires de services financiers seront également évalués sous l'angle des critères ESG.

Evaluation

Au cours de l'année sous revue, la question de la durabilité a accentué davantage son importance sur les marchés financiers. Différentes contreparties financières évaluent régulièrement l'activité de l'entreprise sous le prisme de la durabilité. Toutefois, il n'existe pas de normes généralement reconnues. En outre, celles-ci sont appliquées différemment. Cela complique la préparation ciblée des informations à l'attention des parties prenantes intéressées. Alpiq s'efforce de vérifier en permanence son approche managériale en vue d'assurer l'accès aux capitaux et de l'adapter en toute transparence aux nouveaux développements.

Au cours de l'année sous revue, Alpiq a procédé à un examen de la durabilité par l'agence de notation indépendante Sustainalytics. Dans son rapport, l'agence identifie entre autres un potentiel d'amélioration dans le comportement général et dans la communication des activités.

Alpiq utilisera ces remarques afin de développer davantage les mesures de durabilité dans les années à venir et de renforcer ainsi l'évaluation externe et la réputation de l'entreprise, et favoriser l'accès aux marchés financiers.

Les agences de notation ISS ESG et Inrate ont évalué Alpiq sur le plan de la performance en matière de développement durable.

Dimension environnementale

GRI 305

Emissions

GRI 103

(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

Dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, la communauté internationale a accepté de supprimer complètement la production d'électricité à partir de combustibles fossiles d'ici 2050. La déclaration finale du sommet mondial sur le climat de Glasgow (COP26) tenu en novembre 2021 a intensifié la pression sur les pays industrialisés en vue de prendre et d'appliquer des mesures efficaces de protection du climat. Cette déclaration a par ailleurs scellé l'abandon de la production d'électricité à partir du charbon.

Alpiq apportera sa contribution dans le cadre de réalisation de l'objectif de la production d'électricité non fossile à l'horizon 2050. Contribuer à la protection du climat fait partie intégrante de l'objectif d'entreprise d'Alpiq. C'est pourquoi Alpiq s'engage à produire de l'énergie en grande partie en harmonie avec l'environnement, notamment une production d'électricité verte sans CO₂ en Suisse. La protection de l'environnement et la lutte contre la pollution atmosphérique sont automatiquement prises en compte dans la construction de nos centrales électriques. Alpiq prend des mesures efficaces pour réduire les émissions dans chaque projet.

Le Groupe a conscience de l'importance croissante de la flexibilité à mesure que l'électricité produite à partir de nouvelles énergies renouvelables pénètre les marchés. Là où les centrales à accumulation (énergie hydraulique) existantes ne sont pas suffisantes, ce qui est le cas dans la plupart des pays européens, les centrales à gaz à cycle combiné efficaces et très flexibles sont une nécessité pour maintenir la sécurité d'approvisionnement. Alpiq exploite de telles centrales. Les émissions qui en découlent sont dûment déclarées.

Approche managériale et évaluation

L'un des outils du système mis en place par Alpiq pour surveiller et réduire l'impact environnemental de ses centrales thermiques est un système de gestion de ses centrales, basé sur la norme ISO 14001, qui est dans certains cas certifié selon le système de gestion environnementale EMAS. Toutes les centrales à gaz à cycle combiné d'Alpiq sont certifiées ISO 14001.

Les normes ISO 14001 et EMAS sont toutes centrées sur le contrôle des indicateurs environnementaux pour évaluer les performances environnementales et sur la réalisation d'audits pour vérifier la conformité et l'amélioration des processus environnementaux. Ces deux programmes ont pour objectif de réduire continuellement la pollution de l'environnement.

GRI 305-1

Emissions directes de gaz à effet de serre (émissions de GES) (champ d'application 1)

Le champ d'application 1 englobe les émissions directes de sources d'énergie fossiles.

GRI 305-2

Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)

Le champ d'application 2 montre les émissions indirectes issues de la consommation d'électricité et du chauffage urbain.

GRI 305-3

Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)

Le champ d'application 3 se limite à la représentation des émissions indirectes issues de l'achat d'énergie dans les participations minoritaires.

Cette année, tous les bâtiments appartenant à Alpiq ou loués par Alpiq ont été pris en compte pour la première fois dans le calcul des émissions de GES dans les champs d'application 1 et 2. Tous les véhicules appartenant à Alpiq ou en leasing ont également été pris en compte pour la première fois.

Autre nouveauté de cette année, tous les types de centrales ont été inclus. Cette analyse a permis de constater que l'énergie de pompage est produite avec de l'électricité provenant de l'énergie nucléaire et non avec un mix moyen suisse. Cela a, à son tour, des effets sur le bilan des émissions de GES dans les champs d'application 2 et 3.

Les champs d'application 1 et 2 ont été entièrement couverts. Le champ d'application 3 présente uniquement l'achat d'énergie des participations minoritaires.

équivalents CO ₂ en tonnes	2021	2020
Champ d'application 1: émissions directes brutes de gaz à effet de serre		
Centrales à gaz à cycle combiné	1 410 656	1 361 195
Mobilité en Europe (flotte de véhicules appartenant à Alpiq ou en leasing, moteur à carburant fossile) ¹	286	-
Bâtiments administratifs en Europe appartenant à Alpiq ²	535	429
Total champ d'application 1, brutes	1 411 477	1 361 554
Champ d'application 2: émissions indirectes brutes de gaz à effet de serre		
Achat d'énergie pour le fonctionnement de secours des centrales à gaz à cycle combiné ³	8 006	6 337
Achat d'énergie pour les centrales hydrauliques, photovoltaïques et éoliennes avec participation d'Alpiq selon le type de participation > 50 % ¹	1 718	-
Energie de pompage pour les centrales de pompage-turbinage (centrales partenaires) avec un taux de participation > 50 % ³	0	3 564
Mobilité en Europe (flotte de véhicules appartenant à Alpiq ou en leasing, moteur électrique) ¹	1	-
Consommation d'électricité des bâtiments administratifs en Europe appartenant à Alpiq ou loués par Alpiq ²	72,00	0,14
Total champ d'application 2, brutes	9 797	9 901
Champ d'application 3: émissions indirectes brutes de gaz à effet de serre		
Achat d'énergie pour les centrales nucléaires et hydroélectriques, ainsi que les installations d'hydrogène avec participation d'Alpiq selon le type de participation < 50 % ¹	11 418	-
Energie de pompage pour les centrales de pompage-turbinage (centrales partenaires) avec un taux de participation < 50 % ³	0	3 335
Total champ d'application 3, brutes	11 418	3 335
Total	1 432 692	1 374 790

1 La valeur pour l'année 2020 n'a pas été déterminée.

2 Seules les valeurs pour les bâtiments administratifs en Suisse ont été relevées en 2020.

3 Les calculs pour l'année 2020 se fondent sur le mix de fournisseurs spécifique à chaque pays.

GRI 305-7

Oxydes d'azote

Les émissions d'oxyde d'azote (NO_x) sont mesurées en ligne dans toutes les centrales à gaz à cycle combiné. En effet, les émissions dépendent principalement de la production d'électricité et de vapeur, qui peut varier en fonction des conditions du marché ou des besoins des clients. Alpiq modernise constamment ses centrales électriques. Pour ce faire, l'entreprise utilise les meilleures technologies disponibles, afin de réduire les émissions de NO_x et de protéger ainsi l'environnement. Alpiq satisfait, voire dépasse, toutes les exigences européennes et locales en matière d'environnement pour les centrales à gaz à cycle combiné.

Emissions d'oxyde d'azote en tonnes	2021	2020
Centrales à gaz à cycle combiné	771	720

Energie nucléaire: exposition aux rayonnements

Dans les centrales nucléaires dans lesquelles Alpiq détient des parts, aucun niveau de rayonnement supérieur aux limites légales n'a été émis dans l'environnement au cours des années civiles 2020 et 2021. Vous trouverez plus d'informations dans le Rapport sur la radioprotection 2020 de l'IFSN (ENSI-AN-11075). Le Rapport sur la radioprotection 2021 de l'IFSN sera publié mi-2022.

GRI 307

Conformité environnementale

GRI 103

(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

L'approche managériale est expliquée à la section «Ethique et intégrité» (GRI 102).

GRI 307-1

Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales

Au cours de l'année sous revue, aucune amende ou sanction non monétaire n'a été infligée à Alpiq pour non-respect des lois et réglementations environnementales.

G4

Informations sectorielles

EU1

Capacité installée

Vous trouverez l'aperçu des capacités installées par technologie dans le rapport de gestion 2021 d'Alpiq Holding SA, dans la section Rapport annuel.

EU2

Production nette d'énergie

Vous trouverez l'aperçu de la production nette d'énergie par technologie dans le rapport de gestion 2021 d'Alpiq Holding SA, dans la section Rapport annuel.

Sources d'énergie renouvelable et autres thèmes majeurs

Grâce à ses activités dans le domaine de l'énergie durable, Alpiq contribue à l'amélioration du climat et au renforcement de la sécurité d'approvisionnement.

Alpiq dispose d'un portefeuille international diversifié d'aménagements de production d'énergie à partir de ressources renouvelables. Afin d'appuyer les objectifs de la transition énergétique, Alpiq entend poursuivre le développement de ce portefeuille dans toute l'Europe, optimiser l'utilisation des aménagements et réduire ainsi au minimum l'impact sur la nature et l'environnement.

En outre, grâce à ses services, Alpiq accompagne les grands clients et les clients industriels de plusieurs pays d'Europe dans la commercialisation de l'électricité issue d'énergies renouvelables ou dans leurs efforts de réduction durable de l'empreinte écologique de leurs propres activités.

Plusieurs initiatives connexes ont été lancées dans ce sens ces dernières années et poursuivies en 2021; d'autres initiatives et projets ont été initiés en 2021. Voici une sélection de ceux-ci.

Développement de projets d'énergie éolienne en Suisse

Malgré la complexité de l'environnement de développement de l'énergie éolienne en Suisse, Alpiq s'engage de manière conséquente en faveur de cette énergie. L'utilisation de l'énergie éolienne est une solution concrète pour l'approvisionnement en énergie locale. De plus, Alpiq fournit une «énergie hivernale» particulièrement importante pour la sécurité d'approvisionnement, dans la mesure où deux tiers de la production ont lieu en hiver. Le projet le plus avancé est le parc éolien de Bel Coster, situé sur la crête du Suchet dans le canton de Vaud. Avec ses neuf éoliennes, cet aménagement produira environ 80 GWh d'électricité par an. De même, Alpiq planifie la mise en œuvre de deux autres projets dans le canton du Vaud.

Construction d'un parc éolien en Suède

Alpiq continuera également à développer son portefeuille de nouvelles énergies renouvelables au niveau international. Les travaux de construction du parc éolien de Tormoseröd, dans le sud-ouest de la Suède, ont débuté en 2021. Avec onze turbines d'une capacité respective de 6,6 MW pour une puissance installée totale de 72,6 MW, ce parc éolien pourra produire près de 210 GWh d'énergie renouvelable par an. Alpiq sera responsable des activités de gestion de projet pendant la phase de construction, et de la gestion technique et commerciale des actifs pendant l'exploitation.

Augmentation de l'efficacité dans la centrale hydroélectrique avec un impact minimal sur l'environnement

En aval des centrales hydroélectriques, une quantité d'eau précise doit être retournée dans la rivière. C'est une exigence de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) en Suisse. Quoiqu'il en soit, afin de pouvoir utiliser la force de ce débit de dotation pour une production d'électricité soucieuse du climat, Alpiq utilise une petite turbine à plusieurs endroits. Tel est par exemple le cas dans le canton du Valais, sur le barrage Moiry, qui appartient au complexe de centrales des Forces Motrices de la Gougra (participation d'Alpiq: 54 %). La turbine permet de produire de l'énergie supplémentaire sur le dénivelé de plus de 100 m entre le niveau de l'eau du barrage et le pied du barrage. La production annuelle projetée de la turbine de 90 W mise en service à la fin octobre 2021 devrait avoisiner les 630 MWh par an, ce qui correspond à la consommation de 180 foyers suisses en moyenne. Cette production supplémentaire sera atteinte pratiquement sans impact environnemental.



A l'intérieur du barrage de Moiry.

Mise en service d'une nouvelle petite centrale hydroélectrique en Suisse

Alpiq continue par ailleurs à développer son portefeuille de petites centrales hydroélectriques. En octobre 2021, la nouvelle centrale Hüscherabach (participation d'Alpiq: 60 %) a été inaugurée dans le canton des Grisons. Cette nouvelle centrale moderne remplacera l'ancien aménagement des années 1930. La production passe de 1,1 GWh à environ 6,1 GWh par an. Lors de la construction, à laquelle ont pris part des spécialistes environnementaux, de nombreuses mesures ont été prises en vue de réduire l'impact de la centrale sur l'environnement. En outre, la société Wasserkraftwerk Hüscherabach AG apporte une contribution financière à un programme de compensation écologique pour la revitalisation du Rhin Postérieur.



Inauguration de la nouvelle centrale hydroélectrique de Hüscherabach (de gauche à droite): Xavier Sinnhuber (président du conseil d'administration de Wasserkraftwerk Hüscherabach AG), Christian Simmen-Schumacher (président de la Commune de Rheinwald), Matthias Zwicky (responsable production d'électricité internationale et des énergies renouvelables, Alpiq) et Thomas Schmid (chef de l'Office de l'énergie et des transports du canton des Grisons). Photo : Mathias Kunfermann.

Mise en œuvre de mesures de compensation environnementales à la centrale de pompage-turbinage

Grâce à la mise en service commerciale, la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance accélère la transition énergétique en permettant l'intégration de plus de nouvelles énergies renouvelables dans le système électrique. En outre, Nant de Drance assure une meilleure stabilité du réseau et renforce ainsi la sécurité d'approvisionnement. La société Nant de Drance SA (participation d'Alpiq: 39 %) met en œuvre **15 mesures de compensation écologiques en collaboration avec des associations environnementales** et investit plus de 22 millions de CHF à cette fin. Cela permet de réduire l'impact écologique de la construction de la centrale de pompage-turbinage. Ces mesures contribuent à la préservation de la biodiversité, à la promotion des habitats humides et secs, à la lutte contre la flore et la faune invasives et à l'amélioration du paysage. Six de ces mesures ont déjà été réalisées, et les autres sont en phase de mise en œuvre ou encore en attente d'approbation par les autorités compétentes.



La revitalisation d'un ancien bras du Rhône a permis de créer une nouvelle zone humide au pied du coteau près de Dorénaz.

Hydrogène – nouveau projet à Freienbach

L'hydrogène vert est l'une des clés de la décarbonation de la mobilité, notamment dans le trafic poids lourds. Alpiq en a pris conscience très tôt, et encourage la [production d'hydrogène vert](#) à l'aide l'électricité issue d'énergie renouvelable, ainsi que le développement de nouveaux modèles d'affaires afin de bâtir l'économie de l'hydrogène.



Photo: Jean-Luc Grossmann

Exemple 1: Hydros spider

En 2021, le joint-venture [Hydros spider](#) (participation d'Alpiq: 45 %), en collaboration avec Hyundai Hydrogen et l'Association Mobilité H2 Suisse, a élaboré le modèle d'affaires unique en Europe pour une mobilité à faibles émissions. Fin 2021, l'on comptait déjà 50 camions électriques Hyundai équipés de piles à combustible en circulation sur les routes suisses. L'installation d'électrolyse de 2 MW d'Hydros spider sur la centrale hydroélectrique de Gösgen reste la plus grande installation de production de Suisse en matière d'hydrogène vert.



Photo: Jean-Luc Grossmann

Exemple 2: Nouveau projet à Freienbach

Fin juillet 2021, [Alpiq](#), [EW Höfe](#) et [SOCAR Energy Switzerland](#) ont dévoilé des projets de construction d'une installation d'électrolyse d'une capacité allant jusqu'à 10 MW pour la production d'hydrogène vert. Elle est directement connectée à travers un pipeline à l'aire d'autoroute la plus proche, où seront installées deux stations de recharge d'hydrogène. La chaleur résiduelle produite devrait être introduite dans le nouveau réseau de chauffage urbain régional, ce qui augmente considérablement l'efficacité globale de l'installation.

Engagement pour une gestion durable de l'eau – #prixalpiq

Afin de protéger la précieuse ressource qu'est l'eau et d'encourager sa gestion durable, Alpiq a, en collaboration avec l'Association des communes concédantes du Valais, mis en place le #prixalpiq en 2021. Ce prix récompense chaque année un projet mené en collaboration avec une commune du Valais et visant une gestion plus durable de l'eau. Le projet gagnant reçoit une aide financière; Alpiq s'engage en outre d'accompagner pendant un an la mise en œuvre du projet gagnant. En 2021, en plus du projet gagnant, un projet «Coup de cœur» a également été récompensé.

#prixalpiq: [Les gagnants 2021](#)



La commune de Salquenen, gagnante de la 1ère édition du #prixalpiq. De gauche à droite : Amédée Murisier, Responsable production hydraulique chez Alpiq, Gilles Florey, Président de la commune de Salquenen, Yves Rey, Co-directeur chez Cordonier & Rey, Harald Glenz, Responsable de la gestion de l'eau auprès de la commune de Salquenen, Antje Kanngiesser, CEO d'Alpiq. Photo : Gianluca Colla

Planification prévisionnelle de la maintenance

La réalisation des objectifs de la transition énergétique ne demande pas seulement plus d'aménagements de centrales pour la production de l'électricité à partir d'énergies renouvelables et des solutions de stockage, mais aussi un investissement continu dans les aménagements existants. La recherche et la formation sont d'autres points importants pour renforcer le rôle de l'énergie hydraulique dans un monde décentralisé et décarboné.

Exemple 1: La planification et la maintenance des centrales hydroélectriques est une tâche complexe à plusieurs égards. Les gestionnaires de centrales doivent prendre des décisions en tenant compte des prévisions relatives à l'évolution du prix de l'électricité, aux flux entrants et au vieillissement des aménagements, afin de définir le moment adéquat pour les différents investissements. Le [nouveau simulateur de planification de maintenance MPsim](#) vous accompagne dans ce processus. Il a été développé par une agence externe avec l'aide des experts Alpiq. Il modélise les aménagements de centrale, simule différentes variantes et compare les résultats. MPsim est actuellement utilisé pour

les aménagements hydroélectriques du portefeuille d'Alpiq, mais peut également être étendu à l'énergie thermique et aux nouvelles énergies renouvelables. Les services et les résultats sont également à la disposition des clients externes et à des fins de recherches.

Beispiel 2: Alpiq, HYDRO Exploitation, les Forces Motrices Valaisannes (FMV) et la Haute école d'ingénierie (HEI) de la HES-SO Valais-Wallis ont uni leurs forces en 2021 afin de développer ensemble des compétences industrielles dans le domaine de la production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique, notamment dans le domaine de la numérisation. Ils ont ainsi créé le laboratoire «Hydro Alps Lab» pour la recherche et le développement orientés vers les applications.

Aider les clients à atteindre leurs objectifs de développement durable

Alpiq gère des aménagements éoliens et de biomasse ainsi que des parcs photovoltaïques pour ses clients et partenaires à travers l'Europe, dont plus de 3 000 MW en Allemagne uniquement. Cela permet de commercialiser efficacement l'électricité issue de sources renouvelables; Alpiq contribue directement à la rentabilité des aménagements et donc à l'extension et à l'amélioration de la stabilité du réseau à travers la qualité élevée des prévisions.

En outre, Alpiq collabore avec différents partenaires et organisations en vue de soutenir l'approvisionnement en énergie renouvelable en tant qu'élément important d'une stratégie de développement durable et d'un approvisionnement en énergie faible en émissions. Alpiq propose par ailleurs à ses clients des contrats d'achat d'électricité (PPA) sous différentes formes et permet le financement de nouveaux projets de construction à travers l'achat de volumes de production issus des sources renouvelables à des prix fixes, ou assure la poursuite de l'exploitation d'anciens aménagements éoliens et photovoltaïques.

- **Exemple 1** – Aquila Capital signe un PPA de 5 ans avec Alpiq pour sa centrale solaire de 50 MW à Almería
- **Exemple 2** – Alpiq, aventron et Chiesi signent un contrat d'achat d'électricité (PPA) pour un parc éolien en Italie
- **Exemple 3** – Alpiq approvisionne en temps réel Wienerberger en énergie éolienne
- **Exemple 4** – Prix fixe pour l'électricité issue du biogaz: une coopération entre ASL et Alpiq (en all.)
- **Exemple 5** – Alpiq prolonge son partenariat avec des usines d'incinération

Dimension sociale

GRI 403

Santé et sécurité au travail

GRI 103

(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

La sécurité au travail et la protection de la santé (STPS), y compris la protection de l'intégrité physique et mentale des collaborateurs et des tiers sont, au sens d'Alpiq, des valeurs qui doivent être protégées à tout prix. C'est pourquoi Alpiq s'efforce constamment de prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif aussi bien dans ses sociétés que dans les entreprises dans lesquelles elle a des participations minoritaires.

Approche managériale et évaluation

Etant donné que la plupart des collaboratrices et collaborateurs d'Alpiq travaillent dans des bureaux, il n'existe chez Alpiq aucun système de gestion STPS commun à l'échelle du Groupe. Les bureaux nationaux, ou encore les centrales exploitées à l'étranger par leur propre personnel, ont beaucoup plus tendance à utiliser un système de gestion STPS local.

A l'avenir, les bureaux nationaux et les centrales devront également accentuer leur collaboration sur ce point; en même temps, l'harmonisation des approches communes est visée. C'est pourquoi nous avons créé en 2021 un «modèle-cadre de sécurité au travail et de protection de la santé» (Health & Safety Policy). En parallèle, cela a permis d'exprimer plus clairement l'engagement de la Direction générale. Ce modèle-cadre a été signé le 8 septembre 2021 par Antje Kanngiesser (CEO) et Sascha Lanig (Head of HR). Il définit les principes essentiels dont l'application servira de base à notre travail dans les années à venir.

[Politique de santé et de sécurité](#)

GRI 403-1

Système de gestion de la santé et la sécurité au travail

Tous les systèmes de gestion STPS des bureaux nationaux étrangers sont certifiés ISO 45001. En Bulgarie, Alpiq Wind Services a obtenu de nouveau en 2021 la certification ISO 45001.

En Italie, le champ d'application de la certification, qui ne couvrait jusqu'ici que les centrales thermiques, a été étendu aux énergies renouvelables, au cours de l'année sous revue.

D'autres domaines opérationnels d'Alpiq, dont le personnel effectue occasionnellement des inspections sur des installations de production d'énergie, conçoivent les mesures de sécurité au travail sur la base d'un système de gestion non certifié ou selon le système de la CFST (Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail). Vous trouverez plus de détails au point [«Collaborateurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail»](#) (403-8).

Alpiq confie une grande partie de sa gestion et de sa maintenance à des sociétés tierces. Comme le mentionne explicitement le modèle-cadre STPS, la sécurité et l'intégrité de celles-ci constituent une préoccupation particulière d'Alpiq. Vous trouverez plus de détails au point [«Prévention et atténuation des incidences sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations commerciales»](#) (GRI 403-7).

GRI 403-2

Identification des dangers, évaluation des risques et enquêtes sur les incidents

Dans le cadre de leurs obligations générales, les employeurs de tous les pays dans lesquels Alpiq opère sont tenus de procéder à des évaluations des risques en matière de sécurité au travail et assument la responsabilité globale de l'identification, de l'évaluation et du contrôle des risques. C'est pourquoi des évaluations de risques spécifiques aux sites et aux technologies ont été mises en place conformément aux dispositions de la législation locale. En outre, des évaluations de risques supplémentaires sont effectuées, le cas échéant, en ce qui concerne les risques d'interférence, avec des entreprises étrangères.

Les évaluations de risques sont préparées par des personnes qualifiées, qui font appel à des conseillers externes si nécessaire. Les documents sont révisés régulièrement à l'occasion de l'introduction de nouveaux équipements de travail, de nouvelles machines ou de nouvelles substances; lors de la modification des procédures de travail qui pourraient entraîner de nouveaux dangers; ou à la suite de connaissances acquises à la suite d'un accident ou d'un quasi-accident.

La déclaration des incidents et des situations dangereuses est effectuée pour tous les sites conformément aux procédures locales prévues dans le système de gestion respectif.

L'objectif général est d'améliorer et de centraliser la culture de déclaration dans l'ensemble du Groupe Alpiq, y compris les déclarations par les travailleurs des entreprises externes.

Tous les incidents, y compris les quasi-accidents, font l'objet d'une enquête. L'objectif est d'identifier les causes sous-jacentes et de prendre les mesures correctives appropriées pour éviter par-là la reproduction d'un incident similaire. L'importance des enquêtes pour Alpiq ne consiste pas à trouver des responsables, mais plutôt à identifier les défaillances dans le processus de sécurité.

L'année sous revue a été à nouveau marquée par la pandémie de COVID-19. La protection de la santé des employés et le maintien de l'exploitation opérationnelle sont restés des priorités absolues. Toutes les mesures de protection nécessaires ont été systématiquement mises en œuvre. Ainsi, toutes les centrales électriques ont fonctionné conformément aux plans d'urgence et dans le respect des instructions des autorités locales. Outre les mesures d'hygiène habituelles, des mesures supplémentaires ont été introduites lorsque cela s'est avéré nécessaire: entre autres, la séparation stricte des équipes, l'utilisation obligatoire de masques de protection répondant à la norme de sécurité FFP2, l'installation d'appareils de mesure de la température corporelle et les tests réguliers au sein du personnel d'exploitation. Lorsque la situation l'imposait, des événements étaient annulés et remplacés par des conférences virtuelles. Pendant tout le premier semestre ou presque, le télétravail était obligatoire dans le Groupe entier pour les collaboratrices et collaborateurs dont l'activité ne requiert pas obligatoirement une présence sur site. Cette obligation de télétravail a été levée en été, puis réintroduite en fin d'année du fait de l'évolution de la pandémie.

Grâce aux mesures adoptées, les infections parmi les employés ont été maintenues dans des limites étroites. Les rares cas d'infection notés sont survenus dans la grande majorité suite à des contacts privés.

GRI 403-3

Services de santé au travail

La surveillance de la santé dans les centrales d'Alpiq est effectuée par des médecins du travail conformément à la législation nationale. En outre, les supérieurs hiérarchiques doivent veiller à ce que l'état physique général des collaborateurs soit contrôlé et défini comme étant adapté à l'exécution des différents travaux dans les centrales électriques. Par exemple, pour monter sur une éolienne, tous les collaborateurs d'Alpiq concernés sont tenus de passer un examen de santé au travail pour les «travaux en hauteur comportant un risque de chute», même si la loi ne l'exige pas.

Dans les centrales nucléaires dans lesquelles Alpiq détient des parts en Suisse, la surveillance et l'enregistrement des niveaux de rayonnement des collaboratrices et collaborateurs sont contrôlés par l'IFSN et fixés par les directives IFSN-B09, IFSN-G12 et IFSN-G13.

GRI 403-5

Formation des collaborateurs à la santé et à la sécurité au travail

Alpiq veille à la formation adéquate de tous ses collaboratrices et collaborateurs aux questions de STPS.

Les objectifs des formations STPS sont déterminés en fonction des risques auxquels sont exposés les collaboratrices et collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions. Les plans de formation sont établis par année civile et sur la base des formations et cours de remise à niveau prévus par la loi.

Les collaboratrices et collaborateurs ayant accès aux domaines à sécurité élevée, tels que les zones contrôlées des centrales nucléaires, sont instruits et formés en conséquence. Sans cette formation, l'accès à ces zones reste interdit.

Dans un souci d'amélioration continue de la sécurité et de la culture de sécurité, la centrale nucléaire de Gösgen a ouvert en 2021 le centre « Human Reliability Organisation (HRO) » à des fins d'éducation et de formation. Cette formation HRO est obligatoire pour le personnel de la centrale et pour les collaboratrices et collaborateurs de l'unité opérationnelle Nuclear Power Generation d'Alpiq.

GRI 403-7

Prévention et atténuation des incidences sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations commerciales

De nombreux travailleurs qui ne sont pas des employés d'Alpiq travaillent sur les sites d'Alpiq. Ces prestataires sont donc soigneusement sélectionnés en tenant compte de critères de sécurité au travail stricts. La plupart d'entre eux disposent d'un système de gestion STPS certifié. Lorsque cela n'est pas possible, les activités sont particulièrement surveillées du point de vue STPS.

Au cours de l'année sous revue, nous avons tenu un atelier sur les questions de STPS avec de nombreux prestataires externes qui interviennent dans plusieurs petites centrales hydroélectriques d'Alpiq en Suisse. Cet événement d'une journée, composé d'une partie théorique et d'une partie pratique, avait pour objectif de sensibiliser le personnel des sociétés tierces aux questions de STPS et de leur transmettre les normes Alpiq.

Les prestataires des centrales nucléaires sont soumis aux mêmes dispositions de sécurité de la compagnie suisse d'assurance accidents (SUVA) et de l'IFSN que les collaboratrices et collaborateurs internes de la société de centrale. Le respect et le contrôle de ces dispositions incombe à la SUVA ou à l'IFSN.

GRI 403-8

Collaboratrices et collaborateurs couverts par un système de gestion de la sécurité et de la protection de la santé au travail

83 % du personnel total d'Alpiq exercent dans des bureaux (trading, finances, RH, service juridique, communication, etc.). Ils sont essentiellement basés en Suisse, mais aussi en Europe. Ces collaboratrices et collaborateurs ne sont pas couverts par un système de gestion STPS certifié.

En Europe, 95 % des collaboratrices et collaborateurs d'Alpiq impliqués dans l'exploitation des installations de centrales suivent un système de gestion certifié ISO 45001.

En Suisse, la protection du personnel d'exploitation des centrales est assurée par le système de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST.

GRI 403-9

Accidents du travail

Au cours de l'année sous revue, cinq cas d'accidents du travail ont été signalés dans le Groupe Alpiq. Les déclarations sont établies par les organisations nationales conformément aux exigences des compagnies d'assurance accident locales respectives.

Un collaborateur à l'étranger a été blessé de manière moyennement grave lors d'un accident dont il n'était pas responsable, sur le chemin du travail. En raison de la pandémie de COVID-19, le traitement médical a été retardé, donnant ainsi lieu à un arrêt de travail de 100 jours. En dehors de ce cas, aucun accident du travail grave n'a été signalé au cours de l'année sous revue.

Alpiq n'est actuellement pas en mesure de collecter des données détaillées sur les nombres d'accidents du personnel d'exploitation de sociétés tierces. Cependant, aucun accident grave n'a été signalé sur les installations d'Alpiq au cours de l'année sous revue. Alpiq n'a connaissance que de cas isolés d'accidents du travail légers sans arrêt de travail.

Ce nombre faible d'accidents de travail reflète le niveau de conscience élevé en matière de sécurité. Alpiq s'efforce de maintenir le nombre d'accidents du travail au moins à ce faible niveau.

Dans les centrales nucléaires dans lesquelles Alpiq détient des parts, les collaboratrices et collaborateurs n'ont pas été exposés à un niveau de rayonnement supérieur aux limites légales au cours des années civiles 2020 et 2021. Vous trouverez plus d'informations dans le Rapport sur la radioprotection 2020 de l'IFSN (ENSI-AN-11075). Le Rapport sur la radioprotection 2021 de l'IFSN sera publié mi-2022.

GRI 418

Confidentialité des données des clients

GRI 103

(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

Depuis l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne en 2018, le traitement des données personnelles est devenu encore plus important, tant au sein de l'entreprise qu'à l'extérieur en ce qui concerne les flux de données.

En tant qu'entreprise énergétique internationale, Alpiq est présente sur tous les grands marchés européens, c'est pourquoi le RGPD revêt une importance capitale pour Alpiq. Alpiq gère un système de gestion de la protection des données et a désigné un délégué à la protection des données personnelles (DPO) pour le Groupe. Le DPO d'Alpiq est soutenu par des partenaires locaux de protection des données (coordinateurs) qui assurent la conformité de la confidentialité des données conformément au RGPD et à toutes les autres réglementations locales applicables en la matière. Les experts en confidentialité des données entretiennent des échanges réguliers et participent à des activités de développement. La stratégie d'Alpiq est principalement axée sur les activités B2B.

Approche managériale

La confiance est une condition fondamentale pour le succès durable d'Alpiq. Alpiq s'engage donc à traiter les données personnelles avec le plus grand soin. Tous les collaborateurs sont formés au traitement respectueux des données personnelles, conformément aux réglementations en vigueur. Pour Alpiq, la confidentialité des données est plus qu'une obligation légale, elle fait partie intégrante des pratiques commerciales, comme le démontrent les concepts "Privacy by Design" et "Privacy by Default" qui ont été introduits. Pour souligner cette approche, les procédures ont été ancrées dans le règlement interne relatif à la confidentialité des données, qui a été approuvé par la Direction Générale en 2018. Le DPO d'Alpiq gère le système de gestion de la confidentialité en collaboration avec les partenaires locaux de confidentialité (coordinateurs) dans toutes les juridictions où nous opérons.

Le DPO fait partie de l'équipe de conformité d'Alpiq et veille à ce que ce sujet reçoive l'importance et l'attention qu'elle requiert. Alpiq dispose de procédures standard pour le traitement des demandes des personnes concernées et des violations de données, ainsi que pour l'enregistrement des plaintes. La transparence et la protection des données

jouent un rôle central dans les relations d'Alpiq avec ses clients et ses partenaires. Alpiq exploite un outil de gestion de la confidentialité de pointe pour la gestion uniforme de tous les aspects des données personnelles.

GRI 418-1

Plaintes fondées concernant la violation de la vie privée et la perte des données des clients

En 2021, Alpiq a enregistré une plainte fondée par une autorité de régulation à la suite d'une erreur technique. Des adresses e-mail ont été placées automatiquement et par erreur dans des e-mails adressés à d'autres clients.

L'automatisme dysfonctionnel a été immédiatement corrigé et des améliorations du processus ont été engagées. Alpiq a pris contact par écrit avec les personnes concernées et regrette cet incident. Nous avons reçu une mise en garde de la part de l'autorité compétente.

GRI 419

Conformité socio-économique

GRI 103

(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Les éléments d'information liés à l'approche managériale sont expliqués à la section «[Ethique et intégrité](#)» (GRI 102).

GRI 419-1

Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques

Au cours de l'année sous revue, Alpiq n'a enregistré aucune amende pertinente ni sanction non monétaire pour non-respect des lois et/ou réglementations dans le domaine social et économique.

G4

Planification en cas de catastrophe et d'urgence

Gestion de la continuité de l'activité

GRI 103
(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

Alpiq est l'un des principaux producteurs d'électricité en Suisse. Le Groupe est actif dans toute l'Europe et est responsable de l'exploitation de grands aménagements tels que des centrales hydroélectriques, nucléaires et à gaz à cycle combiné, qui font souvent partie des infrastructures critiques. La gestion professionnelle des urgences et des crises dans le cadre de la gestion de la continuité de l'activité (BCM) est donc de la plus haute importance pour Alpiq. L'objectif premier de la protection des infrastructures critiques (PIC) est de veiller dans la mesure du possible au fonctionnement permanent des infrastructures critiques, ou à leur fonctionnement minimum (gestion de la continuité) ainsi qu'à la restauration de leur fonctionnement après un incident.

Approche managériale

Organisation, subordination et formation des organisations de gestion d'urgences et de crises

La BCM est fondamentalement une tâche de gestion. Chaque responsable de processus définit les mesures qu'il doit préparer afin de maintenir son processus même dans des conditions difficiles. Pour les processus d'entreprise particulièrement critiques, les responsables de processus doivent créer un plan de continuité d'activité et disposer d'une organisation d'urgence prête à gérer les événements.

L'organisation de gestion de crise MIK (Management in Krisensituationen – Gestion des situations de crise, GSC) est sollicitée dans les cas présentant une menace très élevée pour l'entreprise entière. Dans ces cas, elle soutient les dirigeants, principalement la CEO. A cette fin, elle prépare la base des décisions à l'attention de la CEO et prend les mesures immédiates nécessaires, le cas échéant, de son propre chef.

Afin d'accomplir cette tâche de manière efficace et indépendante, le responsable de l'équipe MIK rend compte directement à la CEO en cas d'intervention de son équipe.

Les organisations d'urgence et l'équipe de gestion de crise MIK s'entraînent à leur capacité opérationnelle au moins une fois par an. La composition du personnel, le déploiement et le travail de l'équipe sont alors testés sur la base de scénarios réalistes. Le dernier exercice a eu lieu fin octobre 2021. En plus des points susmentionnés, l'attention était également portée sur la collaboration entre l'équipe de gestion de crise et les organisations d'urgence participant à l'exercice. Un autre objectif important de l'exercice consistait à travailler la coopération avec les partenaires externes. Concrètement, il s'agissait de l'équipe de gestion de crise de Swissgrid. Par la suite, une évaluation détaillée a eu lieu. Elle a fourni des informations importantes, notamment en ce qui concerne la composition nécessaire selon la situation et l'amélioration du flux d'informations vers la direction. Un besoin de formations a également été identifié en matière de professionnalisation et de renforcement de la numérisation du travail de l'équipe. Le potentiel d'amélioration et le plan d'implémentation concret pour les deux prochaines années ont fait l'objet d'un rapport final distinct.

La sécurisation des centrales nucléaires dans lesquelles Alpiq détient des parts incombe directement aux différentes entreprises de centrales. Le concept de sécurisation des centrales nucléaires suisses se fait sous la supervision de l'IFSN, qui en examine périodiquement l'efficacité.

Plans de continuité d'activité

Dans le cadre d'une analyse d'impact sur l'entreprise, les services particulièrement critiques suivants ont été identifiés et sont suivis au niveau du Groupe:

- Négoce de l'énergie et processus d'appui
- Conduite centralisée des centrales
- Exécution des paiements urgents
- Publication d'informations critiques (p.ex. pour répondre aux exigences réglementaires)

Les autres plans de continuité d'activité relèvent de la responsabilité des responsables de processus et ne sont pas contrôlés au niveau du Groupe.

Evaluation

Avant la pandémie de COVID-19 en cours, le dernier déploiement majeur de l'équipe de gestion de crise MIK remontait à 2011, à l'occasion de l'attentat au colis piégé contre swissnuclear à Olten. Les organisations d'urgence ont quant à elles fait face à divers incidents de faible ampleur, tels que des pannes informatiques, des infiltrations d'eau ou des incendies.

Depuis fin février 2020, l'équipe de gestion de crise MIK est déployée avec pour mission de «coordonner toutes les activités d'Alpiq en rapport avec le COVID-19». Cette intervention reste toutefois atypique pour l'organisation, car la période de déploiement est très longue. L'équipe de gestion de crise MIK a été complétée par des coordinateurs de continuité d'activité des domaines opérationnels. Pendant la phase aiguë au printemps 2020, le chef de l'équipe MIK tenait un échange quotidien avec la Direction générale, au cours duquel les décisions relatives aux différentes mesures étaient recueillies. En

fonction de la situation, la Direction générale reçoit un rapport contenant, si nécessaire, des propositions de décision.

Centrales à gaz à cycle combiné

Alpiq s'engage à protéger ses aménagements. La plupart des centrales à gaz à cycle combiné font partie des infrastructures nationales critiques. Il est primordial de garantir la fourniture de services et un approvisionnement stable aux réseaux nationaux. Alpiq utilise des systèmes et des mécanismes pour garantir une exploitation sûre. L'objectif principal est de minimiser les arrêts imprévus des centrales. Alpiq a souscrit des assurances pour les aménagements, qui couvrent les dommages et l'impact potentiel de facteurs externes négatifs. Elles protègent Alpiq des conséquences économiques d'événements futurs et imprévisibles.

Conformément aux dispositions nationales et locales applicables, chaque centrale électrique dispose d'un plan d'urgence. Ces plans d'urgence sont adaptés aux caractéristiques spécifiques de chaque aménagement (taille et type d'exploitation) et partagés avec les autorités locales et les pompiers.

L'accès physique aux centrales à gaz à cycle combiné exploitées par Alpiq est protégé et surveillé. Celles-ci sont régulièrement le théâtre de simulations d'interventions d'urgence, souvent axées sur le sauvetage, l'évacuation des personnes ou les atteintes à la sécurité physique. Les plans et instructions d'urgence sont examinés conformément aux exigences légales et aux certifications ISO.

Centrales hydroélectriques

Il existe des plans d'urgence pour chaque société de partenaires. Ces plans définissent notamment le type et la gravité d'un événement donnant lieu à l'activation d'une équipe de gestion de crise, l'organisation de celle-ci, ses interactions et le cahier des charges de ses membres. Conformément aux normes ISO 55001 (gestion d'actifs) et ISO 9001 (systèmes de management de la qualité), des exercices de crise sont effectués chaque année dans un aménagement sélectionné en collaboration avec un expert externe. Ces exercices permettent d'acquérir une expérience précieuse et d'améliorer continuellement les plans d'urgence.

Installations éoliennes

Les parcs éoliens exploités par Alpiq sont pour la plupart situés dans des endroits éloignés difficilement accessibles. C'est pourquoi les plans d'urgence ont été adaptés pour tenir compte des délais de réaction plus longs des organisations professionnelles de sauvetage. L'objectif est de coordonner ces plans avec les autorités et les différents processus des prestataires de services travaillant dans les parcs éoliens d'Alpiq.

Des panneaux de signalisation ont été installés dans les parcs éoliens pour faciliter l'accès aux véhicules d'intervention, pour les guider et ainsi gagner du temps. Une dameuse est disponible sur site pour les conditions météorologiques extrêmes dans les montagnes bulgares.

Tous les rôles envisagés dans l'organisation d'urgence sont définis et les personnes affectées sont formées en conséquence. Pour s'assurer que chacun sait comment se comporter et pour identifier les éventuelles lacunes dans la chaîne d'intervention, des

simulations d'interventions d'urgence sont effectuées régulièrement. Si nécessaire, les prestataires ainsi que les services publics de secours sont également impliqués dans ces exercices.

Après l'annulation en 2020 de la quasi-totalité des simulations d'interventions d'urgence dans les parcs éoliens en raison de la pandémie de COVID-19, il a été possible au cours de l'année sous revue de rattraper la plupart d'entre elles. Ainsi, dans le parc éolien de Vetrocom (Bulgarie), des simulations de sauvetage ont été menées sur une installation d'énergie éolienne, dans l'entrepôt et dans les bureaux. En Sicile (Italie), en plus des simulations d'interventions d'urgence annuelles, un exercice de sauvetage commun a été effectué avec le service de sauvetage en hauteur des pompiers de la province d'Agrigente.

Centrales nucléaires

En règle générale, des simulations à grande échelle dans les centrales nucléaires, c'est-à-dire des simulations d'interventions d'urgence globales, auxquelles participent des autorités cantonales et fédérales, ont lieu tous les deux ans sur l'un des sites des centrales nucléaires. La dernière simulation de ce type a eu lieu à la centrale nucléaire de Beznau en 2019. Une simulation d'interventions d'urgence globale aurait donc dû avoir lieu au cours de l'année sous revue. En raison de la pandémie de COVID-19, celle-ci a été reportée à l'année 2022.

Cybersécurité

GRI 103
(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

Le nombre croissant de cyberattaques à travers le monde et le professionnalisme avec lequel les organisations cybercriminelles opèrent mettent toutes les entreprises face à un défi, notamment celui d'élaborer, de mettre en œuvre et de vérifier en permanence leurs stratégies de sécurité. Les exploitants d'infrastructures critiques sont également tenus de mettre en œuvre une stratégie de cybersécurité qui assure une protection complète de leurs installations de production et de leurs systèmes informatiques critiques. La grande majorité des centrales électriques d'Alpiq jouent un rôle important pour assurer un approvisionnement fiable en électricité dans leurs pays respectifs. Malheureusement, les cybermenaces en constante évolution représentent un réel danger pour tous les fournisseurs d'énergie. La protection contre les cyberattaques ciblées est donc un élément important des normes de sécurité tant dans les sociétés du groupe que dans les centrales dans lesquelles Alpiq détient une participation.

Approche managériale et évaluation

Des lignes directrices sont élaborées au sein de l'entreprise pour la gestion et l'organisation de la sécurité d'entreprise. La gestion de la continuité d'activité (BCM) garantit que tous les processus opérationnels critiques peuvent être poursuivis ou restaurés en temps utile en cas d'incidents internes ou externes. La cybersécurité des centrales électriques et des systèmes informatiques critiques fait partie de cette approche de BCM.

En cas d'incidents de cybersécurité importants, Alpiq est en mesure de mettre en place des équipes d'urgence et de gestion de crise. L'entreprise prend toutes les mesures organisationnelles nécessaires pour garantir que tous les incidents susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'environnement informatique soient traités en temps utile. Les incidents de sécurité sont traités et documentés selon des plans de déroulement et d'intervention définis avec précision. La sécurité est donc surveillée à plusieurs niveaux. Par exemple, lors de leur implémentation dans le Cloud, les applications professionnelles sont vérifiées en matière de conformité avec les exigences de l'architecture de sécurité. De même, l'exploitation des applications est surveillée de manière active. La gestion bien établie des points vulnérables garantit la correction rapide et durable de ces derniers. Par ailleurs, la gestion efficace des points vulnérables comprend la mise à jour constante de tous les systèmes informatiques critiques au niveau des serveurs et des utilisateurs, notamment l'utilisation de logiciels de sécurité les plus récents.

Les plans de gestion de crises contiennent un nombre minimum de scénarios. Par exemple, des lignes directrices en matière de gestion du risque sont utilisées pour les centrales hydroélectriques afin d'évaluer annuellement les risques de cybersécurité et de prendre les mesures appropriées.

Pour maintenir un haut niveau de compétence, Alpiq organise régulièrement des formations et des exercices de simulation basés sur des scénarios réalistes. Les exercices de simulation permettent à Alpiq de tester les processus en activant les équipes d'urgence et de gestion de crise ainsi que les systèmes, qui sont alors mis en situation réelle de cyberattaques, via par exemple des tests de pénétration ou des pannes de systèmes critiques. Des audits internes réguliers permettent de déterminer le degré de maturité de la sécurité. En outre, les unités opérationnelles D&C Technology (Business IT) et Intraday Trading sont certifiées ISO 27001. Grâce à cette certification vérifiée chaque année, la sécurisation des processus commerciaux est assurée par une organisation de sécurité établie.

Le degré de maturité des politiques de cybersécurité est également évalué périodiquement sur la base des normes minimales suisses dans tous les domaines de la cybersécurité.

En tant que membre du secteur énergétique suisse, Alpiq est informé par le Centre national pour la cybersécurité des dernières menaces qui sévissent dans le domaine. Alpiq met en œuvre les recommandations et participe à différents groupes de travail.

Culture d'entreprise

GRI 103
(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

Les collaboratrices et collaborateurs apportent une contribution essentielle à la réussite d'Alpiq. Assurer un positionnement prospère et durable sur le marché demande des solutions innovantes, une compétence spécialisée et des valeurs. La diversité et l'égalité du personnel, qui travaille comme un seul homme à identifier et développer les besoins des clients, est perçue par Alpiq comme une chance permettant d'atteindre des résultats positifs à partir des différentes idées.

Approche managériale et évaluation

Alpiq encourage le développement personnel des collaboratrices et collaborateurs. L'entreprise propose un large éventail de formations internes et encourage les formations individuelles et continues. Alpiq accorde par ailleurs une importance capitale à la satisfaction élevée du personnel, car elle constitue un moteur majeur de l'innovation, de l'engagement et des bonnes performances.

Alpiq est désormais membre d'[Advance](#). Advance est la principale association économique pour l'égalité des hommes-femmes en Suisse. Ce réseau regroupe plus de 120 entreprises suisses engagées pour l'augmentation de la proportion de femmes aux postes de direction. L'égalité des sexes au travail est un avantage pour tous: hommes, femmes, entreprises et société.

Advance s'est donné pour objectif d'atteindre d'ici 2030 un taux durable d'au moins 30 % de femmes à tous les niveaux de direction et ce dans toutes les entreprises membres. Alpiq soutient cet objectif, raison pour laquelle nous avons rejoint l'association.

En tant que membre, Alpiq profite du programme dans quatre domaines:

- Ateliers et renforcement des compétences
- Mentorat transversal
- Réseautage et formation continue
- Echange des bonnes pratiques

Les relations de travail d'Alpiq sont fondées sur la confiance et l'autodiscipline. Et ce même dans des modèles de travail flexibles. Alpiq n'utilise pas d'outils de People Analytics et ne prévoit pas les adopter. Les outils de People Analytics sont des technologies de mesure permettant d'observer, de catégoriser et d'analyser les employés et leurs relations sociales.

Sur la base de l'enquête auprès des employés de 2020, nous avons à nouveau procédé au cours de l'année sous revue à une enquête partielle adaptée avec un partenaire externe. Les données issues de ces deux enquêtes servent de base à l'identification d'autres mesures et à leur mise en œuvre ultérieure. Alpiq prévoit des «Pulse Checks» réguliers à l'avenir. Ces derniers donnent des résultats simples et rapides et permettent de prendre des mesures encore plus efficaces et plus ciblées.

Au cours de l'année sous revue, Alpiq a réalisé l'analyse de l'égalité salariale en Suisse avec l'outil d'analyse standard de la Confédération (Logib) et l'a fait réviser par un organe de révision indépendant. L'analyse a montré qu'il n'y avait aucun effet lié au sexe sur la base des caractéristiques liées aux personnes et aux postes. Au total, Alpiq a effectué des analyses d'égalité salariale pour 68 % de ses collaboratrices et collaborateurs au cours de l'année sous revue.

Afin de renforcer la culture et les relations saines entre les collaboratrices et collaborateurs, ainsi que d'apporter une contribution à la collectivité et à l'environnement, Alpiq a lancé durant l'année sous revue le fameux «[Alpiq Employee Challenge](#)». Cette action a connu un franc succès: Du 13 septembre au 5 décembre 2021, 300 collaboratrices et collaborateurs au total ont pris part, dans six pays différents, au «Alpiq Employee Challenge». En équipes, ils ont pratiqué 2 002 heures d'activités sportives et effectué 280 heures de bénévolat, afin de récolter des fonds pour des œuvres caritatives. Résultat: 42 000 francs suisses ont été versés par Alpiq à des associations environnementales et à des organisations caritatives à travers l'Europe. L'initiative a également contribué à renforcer la culture internationale au sein de l'entreprise. Les participantes et participants ont noué des contacts et échangé leurs expériences avec les collègues à l'étranger à travers des événements en ligne organisés à cet effet.

Les valeurs comme base de la culture d'entreprise

Alpiq a redéfini son socle de valeurs durant l'année sous revue afin de renforcer la culture et la collaboration au sein de l'entreprise. Pour ce faire, Alpiq a opté pour une approche collaborative. Dans le cadre de la conception active de la culture d'entreprise, les valeurs d'Alpiq ne sont pas définies pour mais avec les collaboratrices et collaborateurs. Un cadre général de ces valeurs a été développé au sein de la Direction générale. Depuis lors, il fait l'objet de discussions avec et entre les collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de nombreux ateliers sur les valeurs à tous les niveaux hiérarchiques et sur tous les sites d'Europe, en vue de sa finalisation. Ce processus débouche sur les valeurs d'Alpiq, qui se basent sur les idées et idéaux communs à nos collaboratrices et collaborateurs et auxquels ils peuvent s'identifier.

Une fois que les valeurs d'Alpiq sont définies, leur ancrage au sein de l'entreprise commence. Une approche cyclique et itérative est choisie à cet effet. Pour chaque valeur, il existe plusieurs champs de mise en œuvre possibles, qui sont intégrés dans l'organisation dans le cadre de différentes itérations. Grâce aux diverses mesures, les valeurs deviennent perceptibles et tangibles au sein de l'organisation et peuvent être vécues par les collaboratrices et collaborateurs, notamment tout au long de leurs parcours en tant qu'employés.

D'autres matières

Energie nucléaire



La centrale nucléaire de Gösgen a une puissance de 1 060 MW.

Les centrales nucléaires produisent de gros volumes d'énergie en ruban, 24 heures sur 24. Elles sont particulièrement importantes pour la Suisse durant les mois d'hiver, lorsque les centrales hydroélectriques nationales ne produisent pas suffisamment d'électricité et que la demande augmente également dans les pays étrangers. Rien qu'en Suisse, 40 % de l'électricité produite provient de centrales nucléaires. Alpiq n'est pas elle-même exploitante de centrales nucléaires, mais détient une participation dans les deux centrales de Gösgen (40 %) et de Leibstadt (32,4 %). Alpiq détient également 33 % des parts de la Kernkraftwerk-Beteiligungsgesellschaft AG (KKG), qui dispose des droits de prélèvement d'énergie dans le parc nucléaire français d'EDF.

Préparation des combustibles (front-end) et production d'électricité

GRI 103
(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

La production d'électricité à partir d'une énergie hydraulique suisse flexible et écologique et d'une énergie nucléaire faible en CO₂ est un élément clé du cœur de métier d'Alpiq. En Suisse, Alpiq détient 40 % des parts dans la centrale nucléaire de Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG (KKG), 27,4 % dans la centrale nucléaire de Leibstadt AG (KKL) et 33 % dans les Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP). Alpiq détient le mandat de gestion pour KKG et CNP.

KKG et KKL sont des sociétés de partenaires. Elles se caractérisent par le fait que les actionnaires prennent en charge la totalité de la production d'énergie et remboursent en contrepartie les coûts annuels qui en résultent. La CNP dispose des droits d'achat d'énergie dans le parc nucléaire français d'EDF. La compagnie électrique française EDF est le seul propriétaire de ses centrales nucléaires et donc le seul responsable de l'exploitation et de la sécurité des aménagements.

Approche managériale

Alpiq ne détient pas de parts dans des centrales nucléaires consolidées par intégration globale. En dépit de l'absence de prescription de norme nucléaire spécifique selon la GRI, Alpiq reste très consciente de sa responsabilité et de ses obligations environnementales et sociales. C'est dans cet esprit que ce chapitre aborde spécifiquement l'impact de l'énergie nucléaire sur le développement durable.

Evaluation

Les centrales nucléaires dans lesquelles Alpiq détient des parts ont été exploitées de manière sûre et fiable en 2020 et 2021. Les données de production de 2020 et 2021 sont disponibles dans les rapports de gestion 2020 et 2021 d'Alpiq Holding SA. Outre la production d'électricité, KKG approvisionne l'industrie voisine en vapeur industrielle verte. Les émissions indirectes de CO₂ pour 2020 et 2021 sont disponibles sous «Emissions» (GRI 305).

L'uranium utilisé par KKG provient d'Australie et du Canada. Lors de l'achat de combustible nucléaire, tous les fournisseurs sont évalués en fonction de la qualité des produits, de la sécurité d'approvisionnement, de la compatibilité environnementale, de la transparence de la chaîne d'approvisionnement et de l'efficacité économique. En 2020 et 2021, la KKG a utilisé respectivement 24,8 tonnes de nouveau combustible, contre 39,1 tonnes en 2020 et 24,4 tonnes en 2021 pour la KKL.

L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) est l'autorité de surveillance responsable des centrales nucléaires suisses. Dans l'évaluation de la sécurité publiée pour 2020 (Rapport de surveillance 2020 de l'IFSN, ENSI-AN-10960) et 2021, l'IFSN catégorise les centrales KKG et KKL comme des aménagements sûrs. Le rapport de surveillance 2021 de l'IFSN sera publié mi-2022.

Gestion des déchets, stockage intermédiaire et final (back-end)

GRI 103
(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

La production d'électricité à partir de l'énergie nucléaire génère des déchets radioactifs. En tant qu'actionnaire de KKG et de KKL, Alpiq supporte une partie des coûts annuels conformément à sa part, qui comprend bien évidemment aussi les coûts de désaffectation et d'élimination des déchets. Dans les deux aménagements, la protection de la population, des employés et de l'environnement contre les rayonnements ionisants est la priorité absolue. Cela inclut également la gestion sûre des déchets radioactifs.

Approche managériale

Dans le cadre du traitement des déchets radioactifs dans les centrales nucléaires, il faut faire la distinction entre les déchets d'exploitation, le combustible utilisé et les déchets issus du retraitement. La sécurité et la santé des collaborateurs sont assurées par la mise en œuvre cohérente des dispositions adéquates: La directive IFSN-G15 définit les limites de radioprotection applicables en Suisse pour les collaborateurs et pour la population vivant à proximité de la centrale nucléaire. Ces limites sont contrôlées conformément à la directive IFSN-B09 et signalées à l'IFSN conformément à la directive IFSN-B03.

Déchets d'exploitation (classification de l'AIEA: déchets de faible activité et moyenne activité, FMA):

Des déchets opérationnels radioactifs (déchets bruts) sont régulièrement produits dans une centrale nucléaire à partir des systèmes de purification de l'eau et des systèmes de purification des gaz d'échappement et de l'air vicié. D'autres déchets proviennent du remplacement de composants lors de travaux de maintenance, de conversion ou de modernisation et des consommables utilisés pour cela.

Les déchets radioactifs bruts sont collectés, conditionnés par campagne et ensuite stockés temporairement. Les déchets non conditionnés présents dans une centrale nucléaire sont stockés dans des locaux prévus à cet effet dans la zone contrôlée.

Les processus suivants sont utilisés pour le conditionnement des déchets dans une centrale nucléaire: incorporation de résines dans le polystyrène, cimentation de boues ou incorporation dans le bitume. Les déchets bruts combustibles et fusibles ou les filtres à air usés sont préparés en vue d'être traités dans le four à plasma du site d'entreposage temporaire (Zwilag) de Würenlingen. Tous les processus en Suisse sont soumis à une réception par type conformément à l'Ordonnance sur l'énergie nucléaire (OENu) et à la directive IFSN-B05. Les paquets de déchets conditionnés sont systématiquement stockés soit dans un entreposage temporaire d'Alpiq, soit au Zwilag. Les déchets radioactifs des centrales nucléaires suisses sont enregistrés dans un système comptable électronique utilisé par tous les aménagements nucléaires suisses. Cela permet d'avoir accès à tout moment aux informations sur la quantité, le lieu de stockage et les propriétés radiologiques des déchets. Un élément important dans la minimisation des déchets radioactifs est la mesure de l'absence d'activité des matériaux de la zone contrôlée.

Éléments combustibles et déchets issus du retraitement (classification de l'AIEA: déchets de haute activité, HA):

Une fois déchargés définitivement du cœur du réacteur, les éléments combustibles usés sont stockés pendant plusieurs années dans la piscine d'entreposage de la centrale en vue de leur refroidissement. Pendant ce temps, la puissance thermique des éléments combustibles diminue considérablement et ils peuvent ensuite être stockés de manière optimale dans des conteneurs d'entreposage temporaire. Ces conteneurs d'entreposage sont construits selon des normes internationales. Leur homologation et leur stockage en Suisse sont conformes aux directives IFSN-G04 et IFSN-G05 de l'IFSN. Les conteneurs chargés sont transportés au Zwilag en vue de leur entreposage. Au cours de l'année sous revue, les transports suivants ont été effectués de KKG et de KKL vers le Zwilag, voir le tableau ci-dessous.

Les prescriptions suisses relatives au transport de matières radioactives par route et par voie ferrée se fondent, entre autres, sur les règlements internationaux relatifs au transport routier (ADR) et ferroviaire (COTIF) des marchandises dangereuses. Les recommandations de l'AIEA pour le transport sûr des matières radioactives (IAEA SSR-6) s'appliquent à tous les modes de transport.

Le financement de l'élimination sûre des déchets radioactifs est assuré. Afin de garantir la capacité de couverture des charges financières même après la fin de l'exploitation d'une centrale nucléaire, les exploitants versent en permanence des contributions au fonds de désaffectation pour les installations nucléaires et au fonds de gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires (STENFO). Les deux fonds sont sous la supervision du gouvernement fédéral.

Evaluation

Afin de maintenir la cohérence avec les informations du rapport de surveillance 2020 de l'IFSN, les informations suivantes concernent l'année civile 2020. Celles de 2021 seront publiées par l'IFSN à la mi-2022.

En 2020 et 2021, toutes les limites de radioprotection ont été respectées, ce qui a permis de garantir la sécurité et la santé des collaboratrices et collaborateurs. La gestion sûre des déchets radioactifs a atteint ses objectifs.

Le tableau suivant énumère les déchets produits à KKG et à KKL. En 2020, l'on n'a compté aucun retour en Suisse de déchets de moyenne activité à vie longue (MA-VL) ou de haute activité (HA) provenant du retraitement d'éléments combustibles usés. Toutes les obligations de reprise de déchets issus du retraitement ont été respectées.

	Nombre de réceptifs de matières radioactives vers le Zwiilag	FMA non conditionnés en m3	FMA conditionnés en m3	MA-VL en m3	HA en m3	Combustible déchargé en t	Combustible transporté au Zwiilag en t
Centrale nucléaire de Gösgen (KKG)	48	14	18	-	-	24,8	-
Centrale nucléaire de Leibstadt (KKL)	105	62	6	-	-	39,1	-

En 2020, nous n'avons compté aucun retour en Suisse de déchets de moyenne activité à vie longue (MA-VL) ou de haute activité (HA) provenant du retraitement d'éléments combustibles usés. Toutes les obligations de reprise de déchets issus du retraitement ont été respectées.

Les coûts de l'élimination des déchets radioactifs sont listés sous «Désaffectation et démantèlement des centrales nucléaires».

Désaffectation et démantèlement des centrales nucléaires

GRI 103
(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

La garantie d'une exploitation sûre et notamment d'une gestion sûre des matières radioactives couvre la chaîne de valeur entière et le cycle de vie des centrales nucléaires, de la construction à la désaffectation et au démantèlement, en passant par la mise en service. Outre les exigences prévues par la loi sur l'énergie nucléaire (LEnu) et l'ordonnance sur l'énergie nucléaire (OENU), Alpiq respecte ses engagements, d'autant plus que l'énergie nucléaire est un pilier important de l'offre de production d'Alpiq pour une électricité verte.

Approche managériale

Le financement du démantèlement des centrales nucléaires et de l'élimination sûre des déchets radioactifs est assuré. Afin de garantir la capacité de couverture des charges financières même après la fin de l'exploitation d'une centrale nucléaire, les exploitants versent en permanence des contributions au fonds de désaffectation pour les installations nucléaires et au fonds de gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires (STENFO). Les deux fonds sont sous la supervision du gouvernement fédéral.

Evaluation

Les contributions au fonds sont assurées par les centrales nucléaires de Gösgen (KKG) et de Leibstadt (KKL). KKG a respectivement versé 34,1 millions de CHF en 2020 et 2021, tandis que KKL a versé 43,2 millions de CHF en 2020 et 2021 dans le fonds de désaffectation et le fonds de gestion des déchets. En tant qu'actionnaire de KKG et de KKL, Alpiq paie sa part des coûts annuels conformément à sa participation, qui comprend bien évidemment aussi les coûts de désaffectation et d'élimination des déchets.

La base de calcul des contributions au fonds est constituée par des estimations de coûts effectuées tous les cinq ans pour la désaffectation et le démantèlement des centrales nucléaires et pour l'élimination des déchets nucléaires conformément à l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion (OFDG).

La dernière étude de coûts date de 2016. Fin 2021 a vu la réalisation d'une étude actualisée appelée Etude de coûts 21, qui est en cours d'examen et d'évaluation par le STENFO. Pour plus d'informations, consultez les rapports de gestion de KKG et de KKL.

Sécurité et surveillance de l'environnement

GRI 103
(103-1, 103-2, 103-3)

Approche managériale

Pertinence

Les centrales nucléaires dans lesquelles Alpiq détient des parts sont obligées de traiter les questions de sécurité de manière complète, cohérente et efficace, et de mettre en œuvre des mesures pour les faire respecter. Tout cela doit se faire, bien entendu, dans le respect des principes éthiques, économiques et sociaux, ainsi que des exigences légales. La responsabilité sociale et environnementale constitue une tâche centrale tant pour Alpiq que pour les sociétés qui exploitent les centrales. La santé et l'intégrité du public, des collaborateurs et des sociétés tierces occupent une place primordiale.

Approche managériale

Depuis 2010, les indicateurs en matière d'énergie nucléaire (événements à déclarer obligatoirement, disponibilité au travail, valeurs de dose) sont communiqués par les exploitants de centrales nucléaires exclusivement par année civile afin d'assurer la comparabilité avec les rapports officiels de l'IFSN et de la WANO (Association Mondiale des Exploitants Nucléaires). Les conversions et communications dans d'autres périodes (année hydrologique) sont délibérément omises afin d'éviter d'entraîner des données contradictoires et une mauvaise interprétation des rapports à l'IFSN et à la WANO. Les données de l'année civile 2021 seront publiées par l'IFSN dans le Rapport de surveillance 2021 à la mi-2022.

La directive IFSN-G15 définit les limites de radioprotection applicables en Suisse pour les collaborateurs et pour la population vivant à proximité de la centrale nucléaire. Ces limites sont contrôlées conformément à la directive IFSN-B09 et signalées à l'IFSN conformément à la directive IFSN-B03.

Evaluation

Les centrales nucléaires en Suisse sont soumises à des normes de sécurité très strictes. Les événements à déclarer obligatoirement dans les centrales nucléaires ne trahissent pas le rejet accidentel de quantités mesurables de substances radioactives. Ils font seulement état d'un événement anormal survenu pendant l'exploitation, et qui devait être observé et signalé conformément à la directive IFSN-B03. Au cours de l'année sous revue, les centrales nucléaires dans lesquelles Alpiq détient des parts n'ont enregistré aucun accident avec des rejets mesurables de matières radioactives.

Le tableau suivant énumère le nombre d'incidents signalés en 2020 à la KKG et à la KKL conformément à la directive IFSN-B03.

Nombre d'incidents déclarés en 2020 selon la directive IFSN-B03.

Nombre	INES 0 ¹	INES 1 ¹	INES 2 ¹
Centrale nucléaire de Gösgen (KKG)	6	0	0
Centrale nucléaire de Leibstadt (KKL)	3	0	0

1 L'échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques (INES) est un moyen d'informer le public sur l'importance des situations d'urgence nucléaires et radiologiques du point de vue de la sûreté. 0 est le niveau le plus bas et 7 est le niveau le plus élevé. Pour plus d'informations, consultez le site web de l'Agence internationale de l'énergie atomique (iaea.org).

Vous trouverez de plus amples informations sur ces événements dans le rapport de surveillance 2020 de l'IFSN.

La gestion de l'eau, notamment des eaux usées, est définie de manière spécifique pour chaque centrale nucléaire dans les règlements concernant les rejets qui sont examinés et approuvés par l'IFSN. L'IFSN a publié les données pour les années 2020 et 2021 (données ANPA-EMI).

Aucune centrale nucléaire suisse dans laquelle Alpiq détient des parts ne provoque un réchauffement significatif d'un cours d'eau. KKG et KKL sont toutes deux refroidies par une tour aéroréfrigérante et non par un cours d'eau adjacent. L'eau des tours aéroréfrigérantes provient des cours d'eaux et la réinjection d'eau de refroidissement introduit certes un peu de chaleur, mais pas de manière significative. Par temps chaud en été, lorsque la température des cours d'eau est très élevée, les centrales nucléaires réduisent leur puissance afin de rester en dessous des valeurs limites légales.

Impressum

Editrice:

Alpiq Holding SA
Chemin de Mornex 10
1003 Lausanne
Suisse

T: +41 21 341 21 11
www.alpiq.com

Le rapport sur le développement durable 2021 est publié en allemand, en français et en anglais. La version allemande fait foi.